



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

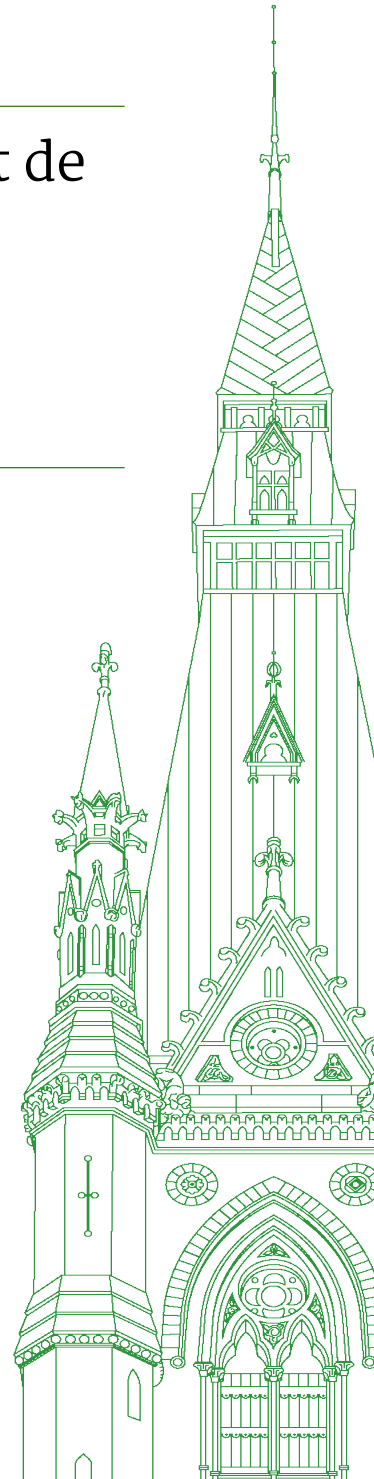
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 030

Le mardi 21 avril 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 21 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 30^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Comme d'habitude, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents acoustiques et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Vous remarquerez également un code QR, auquel vous pouvez vous connecter pour une courte vidéo de sensibilisation.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude des programmes de gestion du risque des entreprises du secteur agricole canadien.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui.

De la Canadian Canola Growers Association, nous accueillons Andre Harpe, président, et Dustin Pike, vice-président, Relations gouvernementales et industrielles. Nous accueillons Douglas Miller, de l'Association canadienne des producteurs de semences. De la Western Grain Elevator Association, nous accueillons Darren Amerongen, président, et Tyler Bjornson, expert-conseil.

En tant qu'organisations, vous disposez chacune de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, puis nous procéderons à une série de questions de la part des partis respectifs.

J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue à la Canadian Canola Growers Association.

Vous avez cinq minutes.

Andre Harpe (président, Canadian Canola Growers Association): Merci beaucoup de nous recevoir aujourd'hui. C'est un plaisir de comparaître devant le Comité.

Je m'appelle Andre Harpe. Je suis le président de la Canadian Canola Growers Association. Je suis accompagné de mon collègue Dustin Pike, qui est vice-président des Relations gouvernementales et industrielles. Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis le Valhalla Centre, dans le Nord-Ouest de Grande Prairie, en Alberta, où j'exploite une ferme céréalière de 5 000 acres et où je cultive principalement du canola et de l'orge brassicole.

La Canadian Canola Growers Association représente 40 000 producteurs de canola au Canada. Nous défendons les enjeux, les politiques et les programmes qui ont une incidence directe sur la réussite de leurs exploitations agricoles.

En 2024, le canola était, encore une fois, la principale source de revenus des cultures au Canada, générant 13 milliards de dollars et représentant 25 % des recettes totales des cultures. De façon plus générale, le secteur du canola contribue à l'économie canadienne à hauteur de plus de 43 milliards de dollars par année et soutient plus de 200 000 emplois tout au long de la chaîne de valeur.

Le Comité a une tâche importante à accomplir en examinant les programmes de gestion des risques de l'entreprise du Canada en vue de l'élaboration du prochain cadre stratégique. Ce travail est à la fois nécessaire et opportun, car les agriculteurs font de plus en plus face à des risques qui vont bien au-delà des conditions météorologiques traditionnelles et de la volatilité des prix. Depuis 2020, l'environnement opérationnel mondial a fondamentalement changé, laissant les agriculteurs traverser l'une des périodes les plus incertaines et les plus instables de l'histoire récente. Pour les producteurs de grains d'aujourd'hui, cela signifie qu'ils doivent faire face à de multiples chocs interconnectés en même temps. Les phénomènes météorologiques, les fermetures de marchés, la volatilité des prix, le coût élevé des intrants et la géopolitique interagissent de manière à amplifier les risques et à réduire le contrôle des agriculteurs. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise doivent évoluer sur le plan de la réactivité et de la conception pour refléter cette nouvelle réalité.

La situation au Moyen-Orient est le dernier exemple de la rapidité et de l'importance avec lesquelles ma ferme est touchée par des choses qui échappent de loin à mon contrôle. Depuis janvier, le coût de l'engrais dont j'ai besoin pour les semences printanières a augmenté d'environ 50 %, ce qui représente, pour moi, 100 000 \$ de plus. Le coût du carburant a également augmenté considérablement, comme nous en avons tous été témoins. Ensemble, le coût du carburant et des engrais représente environ 50 % du coût de mes intrants. La volatilité et les risques sont réels et très importants.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, M. Dustin, qui parlera des priorités de la CCGA.

Dustin Pike (vice-président, Relations gouvernementales et industrielles, Canadian Canola Growers Association): Merci, monsieur Harpe.

Pour être efficaces, les programmes de GRE doivent cibler les risques qui menacent réellement la viabilité des exploitations agricoles. Ils devraient être abordables, éviter les exigences de conformité qui créent des obstacles inutiles, rester réactifs aux défis actuels et émergents et offrir aux agriculteurs un choix et une souplesse véritables.

Alors que le prochain cadre stratégique prend forme, il est essentiel que les investissements dans les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne soient pas réduits pour financer d'autres priorités. Sans outils de gestion des risques efficaces, la capacité des agriculteurs d'investir dans leurs exploitations et d'adopter les technologies et les pratiques qui stimulent la productivité et la résilience sera considérablement limitée.

Les producteurs de canola ne cessent de dire qu'Agri-protection est la pierre angulaire de la série de programmes de GRE du Canada. Agri-protection offre une couverture de production essentielle et est prévisible, qui comprend de nombreux abonnés et qui est offert à l'échelle provinciale, ce qui permet une flexibilité régionale. Le maintien du programme Agri-protection en tant que programme phare réduit également la pression exercée sur les grands programmes ponctuels en fournissant un soutien opportun et fiable en cas de pertes de production.

Il faut moderniser le programme Agri-stabilité pour mieux servir les agriculteurs. Comme le taux de participation n'est que d'environ 30 %, il est clair que de nombreux agriculteurs ont perdu confiance en son efficacité. À l'heure actuelle, le programme n'est pas suffisamment rapide, prévisible ou réactif pour tenir compte des réalités auxquelles les producteurs sont confrontés en raison des perturbations commerciales, et il ne reflète pas correctement les marges des agriculteurs dans le calcul du soutien.

En ce qui concerne les initiatives stratégiques, nous recommandons que toutes les décisions soient axées sur la croissance, c'est-à-dire sur l'expansion de la production économique du secteur agricole et des débouchés commerciaux, et sur la création de valeur grâce à des gains de productivité. Voilà pour ce qui est de la croissance. La résilience, le deuxième point, consiste à accorder la priorité à la capacité du secteur de s'adapter aux nouvelles menaces. En ce qui concerne l'innovation, il s'agit de faire progresser les nouvelles technologies d'une manière qui est dirigée par l'industrie et axée sur les résultats. En ce qui concerne l'efficacité, le quatrième et dernier volet vise à rationaliser les programmes, à réduire les formalités administratives et à obtenir de meilleurs résultats.

Nous évoluons dans un contexte très différent de celui de la dernière fois que cette série a été examinée. Les décisions prises dans l'élaboration du prochain cadre stratégique joueront un rôle déterminant dans l'avenir de l'agriculture canadienne dans un contexte de volatilité et d'incertitude croissantes. Il est essentiel de bien faire les choses pour que les agriculteurs canadiens demeurent concurrentiels et résilients à long terme.

Merci.

• (1105)

Le président: Nous passons à M. Miller pour cinq minutes.

Douglas Miller (directeur exécutif, Association canadienne des producteurs de semences): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Doug Miller. Je suis le directeur exécutif de l'Association canadienne des producteurs de semences. L'ACPS est l'autorité nationale de certification des cultures semencières du Canada. Nous travaillons en partenariat avec le gouvernement du Canada depuis plus de 100 ans pour être en mesure d'offrir le programme de certification des semences du Canada.

Vous vous demandez peut-être ce que la certification des semences a à voir avec la gestion des risques de l'entreprise. Eh bien, pensez-y: neuf bouchées de nourriture sur dix commencent par des semences. C'est par la semence que l'innovation en matière de sélection végétale se rend jusqu'au champ d'un agriculteur. Chaque variété qui résiste mieux à la sécheresse, qui lutte contre les maladies ou qui donne de meilleurs rendements dans des conditions difficiles parvient aux agriculteurs par l'entremise de notre système de certification des semences. Lorsqu'un agriculteur plante des semences certifiées d'une variété éprouvée actuelle, il réduit son risque de perte de production avant qu'un seul dollar de dépenses en gestion des risques de l'entreprise ne soit nécessaire. Cela fait de la certification des semences un outil stratégique de gestion des risques, et pas seulement un autre intrant.

La réalité, c'est que trop d'agriculteurs canadiens plantent des variétés qui ont 10, 15 et parfois même 20 ans. Cela nuit à leur productivité et les expose à des risques que leurs cultures ne sont tout simplement pas conçues pour gérer. Lorsque les choses tournent mal, et cela arrive, ce sont les programmes de gestion des risques de l'entreprise qui paient la note.

Plus tôt cette année, Nicholas Tyack, un chercheur de l'Université de la Saskatchewan, a découvert ce que la lenteur de l'adoption des variétés coûte aux agriculteurs canadiens. Selon ses estimations, il y aurait des pertes de revenus de centaines de millions de dollars chaque année, soit près de 1 milliard de dollars en 2024 seulement. Les chiffres qu'il a révélés sont frappants. Pour mettre les choses en contexte, la variété de blé dur la plus cultivée en Saskatchewan l'an dernier était CDC Transcend, qui a été lancée en 2012 et plantée sur environ un million d'acres. Pour mettre les choses en perspective, cela équivaut à près de 70 % de l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard. La première variété de lentilles rouges était CDC Maxim, lancée en 2007. Le maintien de ces anciennes variétés coûte aux producteurs plus de 10 \$ par acre en perte de revenus de rendement.

Dans le secteur des plantes fourragères, c'est encore pire. Bon nombre des variétés cultivées aujourd'hui ont été mises au point dans les années 1950 et 1960. Ce n'est pas un problème de créneau; c'est un problème national. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise absorbent discrètement ces coûts année après année.

Les données que je viens de présenter proviennent du programme d'assurance-récolte de la Saskatchewan. Le système de gestion des risques de l'entreprise repose déjà sur des preuves de problèmes sous-jacents potentiels, mais il n'y a pas encore de réponse stratégique. La sélection végétale est l'un des outils les plus directs dont nous disposons pour réduire les risques qui poussent les agriculteurs à se tourner vers les programmes de gestion des risques de l'entreprise. M. Richard Gray, de l'Université de la Saskatchewan, a montré que les investissements dans l'amélioration génétique des cultures rapportent environ 30 fois plus que les dépenses en gestion des risques de l'entreprise. Ce chiffre, ainsi que ces recherches, mérite l'attention du Comité. Je vous encourage à communiquer avec M. Gray pour connaître ses conclusions.

Malheureusement, le Canada va dans la mauvaise direction. La fermeture récente des stations de recherche d'AAC mine notre capacité de mettre au point de nouvelles variétés et réduit l'accès des agriculteurs à une meilleure génétique. Cela signifie qu'il y aura plus de risques liés à la production et plus de pression sur les programmes de gestion des risques de l'entreprise à l'avenir. La décision de fermer ces stations ne se fera pas sentir demain, mais plutôt par la prochaine génération d'agriculteurs canadiens et les futurs programmes de gestion des risques de l'entreprise. Les variétés dont nous aurons besoin en 2035 sont mises au point aujourd'hui. Ces fermetures perturbent notre filière d'innovation.

C'est également important pour le commerce. Le Canada travaille fort pour diversifier ses marchés d'exportation, ce qui est fantastique. Pour être concurrentielles à l'échelle mondiale, nos cultures doivent être performantes. Les agriculteurs qui cultivent des variétés du début des années 2000 ou des années 1950 ne sont pas sur un pied d'égalité avec les producteurs des pays qui ont mis en place de véritables incitatifs à l'adoption de nouvelles caractéristiques génétiques. Ce n'est pas un problème agricole. C'est une question de compétitivité.

Nos recommandations sont simples. Premièrement, il faut protéger les investissements publics dans la sélection végétale à venir. Considérez-le comme une infrastructure essentielle à la résilience agricole, et non comme un poste budgétaire à supprimer. Le rendement du capital investi de 30 pour 1 dans ce domaine est très bien documenté. Je sais que le Comité en a discuté récemment. Deuxièmement, il faut utiliser les programmes de gestion des risques de l'entreprise pour encourager les agriculteurs à investir dans de nouvelles caractéristiques génétiques. Si les anciennes variétés sont un facteur mesurable du risque de production, le cadre de gestion des risques de l'entreprise devrait en tenir compte. Ce serait même un grand pas en avant d'amener les producteurs à mettre à jour leur génétique tous les cinq ans plutôt que tous les 10 ans. Troisièmement, il faut assurer l'achèvement en temps opportun du processus de modernisation de la réglementation sur les semences de l'ACIA, qui est en cours depuis près de six ans maintenant.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont essentiels lorsque les choses tournent mal. Cependant, il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire avant d'en arriver là, comme adopter de nouvelles variétés qui pourront alléger le fardeau de ces programmes à l'avenir.

Merci.

• (1110)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la Western Grain Elevator Association, pour cinq minutes.

Tyler Bjornson (expert-conseil, Western Grain Elevator Association): Merci, monsieur le président.

Je commencerai par dire que je remplace mal M. Amerongen, le président de la WGEA, qui a été retenu de façon inattendue, mais je ferai de mon mieux.

Comme bon nombre d'entre vous le savent, la WGEA est une association nationale de sociétés céréalières qui manutentionnent plus de 90 % des expéditions de grains en vrac de notre pays. Collectivement, elles exportent plus de 25 milliards de dollars de céréales chaque année.

Malheureusement, les principaux partenaires commerciaux du Canada exploitent la vulnérabilité des exportateurs de grains canadiens comme leviers pour atteindre des objectifs politiques en raison de facteurs indépendants de la volonté du secteur céréalière. En réponse, on dit aux exportateurs de diversifier les marchés. Cela signifie en fait que l'on vend plus de volume sur des marchés à faible valeur et à risque plus élevé, ce qui n'est pas viable compte tenu des coûts élevés, de la surréglementation et de la perturbation chronique du système de manutention des grains du Canada.

De plus, les exportateurs de grains vendent déjà leurs produits dans plus de 80 pays, ce qui fait de notre secteur l'un des secteurs les plus diversifiés de l'économie canadienne sur le plan commercial.

Il y a trois grands domaines dans lesquels le gouvernement fédéral du Canada peut aider les exportateurs de grains à gérer leurs risques commerciaux.

Premièrement, il faut améliorer les outils de gestion des risques de l'entreprise pour les exportateurs. Deuxièmement, il faut veiller à ce que les chaînes d'approvisionnement fonctionnent bien. Troisièmement, il faut éliminer les formalités administratives inutiles et réduire les coûts pour le gouvernement.

En ce qui concerne le thème clé de cette réunion, l'amélioration de la gestion des risques de l'entreprise, le Comité a beaucoup entendu parler du secteur agricole et de la façon dont ses exportateurs ont fait les frais des fluctuations dans les relations politiques avec nos principaux partenaires commerciaux bilatéraux, notamment la Chine. À l'heure actuelle, les exportateurs n'ont pas la capacité de gérer ces risques, ce qui a entraîné des pertes financières massives. Contrairement à d'autres secteurs, dont ceux de l'automobile, de l'acier et de l'aluminium, Ottawa a laissé les exportateurs de grains encaisser ces pertes sans autre considération. C'est tout à fait injuste. Il s'agit d'un risque commercial qui a été entièrement généré par le gouvernement. Le gouvernement devrait donc chercher à aider les exportateurs de grains à atténuer ces risques.

En 2025 seulement, les exportateurs de grains canadiens ont subi des pertes contractuelles directes d'environ 60 millions de dollars canadiens. Les coûts liés aux ajustements plus généraux du marché des grains étaient de l'ordre de 144 à 384 millions de dollars, tout cela en raison des tensions commerciales géopolitiques.

Les entreprises céréalières ont besoin de solutions de gestion des risques de l'entreprise prévisibles, cohérentes et facilement accessibles lorsqu'un gouvernement étranger annonce ou met en œuvre un obstacle au commerce agricole. À notre avis, les solutions fiscales sont les plus élégantes, car elles permettent aux exportateurs de savoir immédiatement si leur situation serait couverte ou non. Par exemple, nous pensons qu'un crédit d'impôt sur les obstacles au commerce liés à la politique étrangère pourrait être créé pour les exportateurs agricoles. Il pourrait s'agir d'un crédit d'impôt remboursable pour compenser les coûts vérifiables engagés pour réagir à l'obstacle politique au commerce en question ou l'atténuer. Parmi ces coûts, citons les frais de surestaries, les coûts de détention et la différence de prix pour les ventes en difficulté.

De plus, le subventionnement de l'assurance contractuelle contre les défauts de paiement pourrait également aider les exportateurs à se diversifier vers des zones géographiques plus risquées avec des clients plus risqués. EDC n'offre pas d'assurance contre les risques politiques. Il ne fournit pas d'assurance contre une éventuelle érosion des prix des contrats sur les produits de base en raison d'obstacles politiques au commerce, et il n'a pas l'intention d'apporter des ajustements au programme pour couvrir les risques que nous avons cernés. Par conséquent, le subventionnement de l'assurance du secteur privé en cas de défaut de paiement pourrait être le seul moyen raisonnable de réduire le risque de défaut de paiement. Ces solutions atténueraient les risques pour les entreprises exportatrices et aideraient à assurer la circulation des produits agricoles avant et pendant les perturbations géopolitiques. Cela pourrait à son tour aider à maintenir les prix à la ferme, ainsi qu'à réduire les surestaries, les coûts de détention et d'autres pénalités qui pourraient être attribuées à l'obstacle politique au commerce en question.

En ce qui concerne le deuxième thème, l'élimination des formalités administratives inutiles, il s'agit peut-être de la façon la plus simple d'améliorer la compétitivité pour stimuler la diversification du commerce et une meilleure gestion des risques d'exportation, simplement en rendant les règles gouvernementales moins coûteuses pour les entreprises. La WGEA a présenté un mémoire au Comité lors de ses discussions à ce sujet. Nous ne répéterons pas nos commentaires à ce sujet. Nous pensons que toutes ces recommandations demeurent pertinentes aujourd'hui.

En ce qui concerne le troisième thème, qui est d'assurer le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, la capacité du Canada à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux dépend de sa capacité à transporter les céréales de la vaste région intérieure de notre pays jusqu'aux ports de mer. On peut comprendre que beaucoup de choses peuvent faire obstacle à cette réussite.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, la menace récurrente et chronique d'arrêts de travail dans les chemins de fer et les ports met en péril notre capacité d'acheminer les produits vers les marchés et ajoute des risques à la transaction. Une étude récente du Anderson Economic Group quantifie les répercussions économiques des interruptions de travail dans le secteur du transport sur le secteur céréalier canadien. Un arrêt de travail d'une semaine sur l'un ou l'autre des chemins de fer coûte environ 250 millions de dollars par semaine, ce qui double si les deux déclenchent une grève en même temps, comme nous l'avons vu en 2024.

• (1115)

Par ailleurs, les principales infrastructures propices au commerce...

Le président: Nous en sommes à cinq minutes, alors je vais vous laisser conclure très rapidement.

Tyler Bjornson: Merci.

Les grands projets d'infrastructure visant à favoriser le commerce qui ont été annoncés jusqu'à présent ne laissent entrevoir rien de bon pour le secteur céréalier.

En conclusion, la plupart des risques et des perturbations géopolitiques liés au commerce qui affectent le secteur céréalier découlent des décisions politiques du gouvernement fédéral concernant nos relations bilatérales. Le gouvernement fédéral a tous les leviers à sa disposition pour contribuer à amener les exportateurs...

Le président: Je vous arrête ici.

Merci beaucoup.

Nous allons passer aux conservateurs pour une période de six minutes.

Monsieur Barlow, vous avez la parole.

John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et un grand merci à nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Miller, j'aimerais d'abord m'adresser à vous.

Vous avez fait des commentaires sur la nouvelle certification des semences. Lori Oatway, de Western Crop Innovations, a comparu devant le Comité. Elle a indiqué que la fermeture des stations de recherche pourrait entraver considérablement la certification de nouvelles variétés, du fait que l'ACIA exige que le ministère soit un partenaire dans cet effort de recherche. Avec ces fermetures, vous perdez l'un de vos partenaires financés par l'État parmi les plus importants.

Pouvez-vous nous parler des suites que cela pourrait avoir? Vous évoquez déjà la difficulté à faire certifier de nouvelles semences.

Douglas Miller: Absolument. Je vous remercie de la question.

Le secteur des semences est touché de façon disproportionnée par ces fermetures de centres de recherche ministériels. Nous voulons non seulement mettre sur le marché de nouvelles variétés, mais aussi maintenir celles qui existent déjà. Environ 20 à 25 % des semences que nous certifions au Canada — le Canada possède l'un des plus importants systèmes de certification des semences au monde — sont passées par la ferme de recherche d'Indian Head à une étape ou une autre de leur cycle de production.

Agriculture Canada nous a fait part de son désir de déménager ce centre à Saskatoon. Il deviendra ainsi difficile pour nous d'avoir accès aux semences de première génération, qui servent véritablement de base à notre système.

J'ai visionné le témoignage de Mme Oatway, et je peux vous confirmer la pertinence des éléments qu'elle a soulevés quant aux répercussions sur nos activités de sélection, nos essais et tout le reste de notre travail. Nous sommes en fait en voie de perdre notre réseau. L'effet de réseau est très réel ici. Il n'y a pas qu'Agriculture Canada qui est touché, mais aussi toutes les petites stations de recherche qui dépendent de ces sites pour pouvoir tester leurs différentes variétés.

John Barlow: Vous avez parlé de certaines variétés utilisées qui datent des années 1960 ou peut-être d'il y a 20 ou 50 ans. Nous devons trouver un moyen d'encourager les producteurs à adopter de nouvelles variétés, mais si ces nouvelles variétés ne voient pas le jour en raison de ces fermetures, dans quelle mesure cela va-t-il accentuer le retard qu'accusent les agriculteurs canadiens en matière de viabilité économique et de compétitivité?

• (1120)

Douglas Miller: Leur retard va gravement s'accroître. Je dirais également que l'adoption de ces nouvelles variétés dépend en grande partie du type de culture. Ainsi, nous pouvons constater l'adoption rapide de nouvelles variétés dans le secteur du canola. Toutefois, ces nouvelles variétés n'exercent pas le même attrait dans d'autres secteurs, comme celui de l'orge brassicole, où les brasseurs et les entreprises de maltage demandent en fait des variétés plus anciennes. Il y aura effectivement de graves répercussions.

John Barlow: Monsieur Miller, nous avons reçu l'information du sous-ministre. Nous voulions savoir si le ministère avait pris toutes les précautions nécessaires lors de la fermeture de ces stations de recherche. Nous ne manquons pas de ressentir une certaine frustration en voyant que cela va permettre d'économiser 27 millions de dollars l'an prochain, et jusqu'à 230 millions de dollars au cours de la prochaine décennie.

Pour mettre les choses en perspective, le gouvernement libéral a investi 300 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds d'action à la ferme pour le climat, pour un total de 700 millions de dollars. Avec cet argent, on aurait pu garder ouverts des centres de recherche qui ont un impact bien concret pour les agriculteurs sur le terrain.

Si vous demandiez à vos membres quel programme ils préféreraient que le gouvernement finance, quelle serait leur réponse?

Douglas Miller: Nos membres ont dit haut et fort qu'ils soutenaient la sélection végétale par des instances publiques et qu'ils aimeraient que de l'argent soit investi dans ce domaine.

John Barlow: Merci.

J'aimerais poser la même question à M. Harpe et à M. Pike.

Compte tenu des sommes qui seront épargnées grâce à la fermeture de ces centres de recherche, mais aussi des conséquences de ces fermetures, nous essayons de donner au gouvernement une porte de sortie en lui proposant de trouver des économies ailleurs dans des programmes qui n'ont pas le même impact que ces centres de recherche et ces fermes expérimentales.

Du point de vue du canola, préféreriez-vous que ces sommes soient investies dans la recherche et l'innovation ou dans le Fonds d'action à la ferme pour le climat?

Andre Harpe: Je vais répondre à cette question, monsieur Barlow.

Au bout du compte, on en revient au fait que la recherche est essentielle, que ce soit... Il y a beaucoup de recherche qui se fait dans le privé sur les graines de canola, mais il y a bien d'autres éléments qui doivent faire l'objet de recherches. Bref, je dirais que la recherche est primordiale.

John Barlow: Je trouve intéressant que les deux groupes aient donné cette réponse.

Comme nous l'avons tous fait, j'en suis convaincu, avant les élections de l'année dernière, nous avons demandé aux groupes agricoles quelle serait leur priorité absolue. Presque à l'unanimité, ils nous ont dit que ce serait de faire en sorte que le ministère se concentre d'abord et avant tout sur la recherche et l'innovation. Je trouve très frustrant que la première mesure prise par ce gouvernement ait été de fermer des centres de recherche et d'innovation et des fermes expérimentales, ce qui a entraîné la mise à pied de certaines d'employés et, certainement, de dizaines de scientifiques et de chercheurs.

J'ai une brève question pour M. Bjornson. Vous n'avez pas abordé le sujet, mais vous pourriez peut-être parler de certaines des formalités administratives liées à la double inspection des grains et à la durée plus longue du processus d'obtention d'un permis pour l'exploitation d'un élévateur à grains, ainsi que des répercussions qui en découlent.

Tyler Bjornson: Il est certain que le dédoublement de l'inspection des grains destinés aux marchés étrangers est une grande

source de frustration pour nous. Nous pensons que cela coûte plus de 40 millions de dollars à l'ensemble du secteur. Les grains dans des conteneurs à destination des États-Unis et du Mexique par train ne sont pas obligatoirement inspectés par la Commission canadienne des grains. Nous estimons que la réglementation en place est désuète.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux libéraux pour une période de six minutes.

À vous la parole, monsieur Connors.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci à tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je vous remercie du travail que vous faites pour nourrir les Canadiens et le monde entier.

Ma première question s'adresse à M. Pike.

Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que le programme Agri-stabilité doit être modernisé. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont votre industrie voit les choses? Que faut-il faire pour moderniser ce programme?

Dustin Pike: C'est très important. Comme je l'ai indiqué dans mon préambule, Agri-protection est pour ainsi dire la pierre angulaire du programme de gestion des risques de l'entreprise. C'est un programme prévisible grâce auquel les agriculteurs peuvent encaisser sans délai les indemnités qui leur sont dues. Le taux d'inscription est élevé à 70 %. Agri-stabilité accuse un retard. Un taux d'inscription d'à peine 30 % témoigne d'une perte de confiance des agriculteurs envers ce programme.

Il y aurait beaucoup de choses à améliorer. Nous pensons que l'on pourrait prendre une orientation différente et revoir les priorités de ce programme afin de pouvoir relever les défis découlant de l'incertitude qui règne à l'échelle planétaire. Malheureusement, nous sommes l'exemple parfait d'un secteur où le commerce est soumis à d'importantes perturbations. Vous avez vu les droits de douane de la Chine. Nous croyons qu'il y a une occasion de remanier le programme Agri-stabilité de manière à réagir à ces vastes transformations mondiales et à ces grandes incertitudes commerciales qui touchent de plein fouet les organisations de producteurs.

C'est ce que l'orientation devrait être selon nous, du point de vue du recouvrement des coûts et de l'incertitude commerciale.

• (1125)

Paul Connors: Je sais que vous représentez ici l'Association canadienne des producteurs de canola. Pensez-vous que c'est la même chose dans d'autres secteurs, comme l'industrie maraîchère et d'autres produits agricoles?

Dustin Pike: J'ai eu quelques discussions de mon côté, et je sais qu'une autre organisation qui comparaitra au cours de la deuxième heure vous dira un peu la même chose. J'aimerais qu'il y ait plus d'échanges à ce sujet avec les autres groupes de producteurs pour voir si c'est une façon de renforcer les taux de participation au programme Agri-stabilité. Il est bien certain que j'aimerais que la portée de ce programme soit élargie.

Paul Connors: Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse au représentant de la Western Grain Elevator Association.

Vous avez parlé des problèmes de transport qui touchent votre association et votre secteur. Comment cela peut-il être intégré ou amélioré dans la nouvelle série de programmes de gestion des risques de l'entreprise ou dans le prochain cadre stratégique, ou est-ce quelque chose qui ne devrait pas faire partie de la gestion du risque?

Tyler Bjornson: Nous pensons que, dans une perspective générale, le gouvernement devrait s'employer activement à assurer le maintien de la capacité concurrentielle des entreprises. Le gouvernement a plusieurs outils à sa disposition pour ce faire. La gestion des risques de l'entreprise en est un. Nous en avons souligné deux ou trois autres, en plus de nos idées sur un crédit d'impôt pour atténuer l'effet des obstacles stratégiques au commerce extérieur.

Nous pensons également que le gouvernement a un rôle à jouer dans la réduction des formalités réglementaires. Par exemple, il y a plusieurs problèmes liés aux ports du côté du transport, comme les règles de fumigation, qui pourraient être résolus assez facilement. Notre administration est la seule à exiger que les navires restent immobiles 24 heures après avoir été fumigés. Au port de Vancouver, les loyers portuaires ont explosé au cours des dernières années. Certains terminaux connaissent des augmentations annuelles de 30 à 40 %. Nous examinons la possibilité de faire en sorte que l'octroi de permis aux terminaux portuaires et à d'autres silos intérieurs se fasse une fois tous les cinq ans, plutôt que chaque année.

Ce seraient des solutions relativement simples, monsieur Connors, qui, selon nous, pourraient être mises en œuvre parallèlement à nos idées concernant la gestion des risques de l'entreprise.

Paul Connors: Vous avez parlé de gestion des risques liés aux exportations. Est-ce que ce serait semblable? Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet?

Tyler Bjornson: Certainement. C'est vraiment le point clé que nous voulions présenter au Comité aujourd'hui.

C'est le cas lorsqu'un pays étranger réagit aux tensions géopolitiques avec le Canada. Prenons l'exemple de la Chine. Un jour après que le Canada a annoncé les droits de douane sur les véhicules électriques, la Chine a fait savoir qu'elle entreprenait une enquête antidumping sur le canola. Immédiatement, des clients chinois nous ont appelés pour nous demander si nous pouvions expédier des cargaisons de canola par bateau le plus rapidement possible.

Compte tenu de cette enquête antidumping, nous avons dû donner la priorité aux navires transportant du canola avant la date limite du 8 novembre, parce que nous n'avions aucune idée de ce qui pourrait se passer par la suite. Nous avons fini par demander à des navires qui étaient censés être remplis de blé, d'orge, de pois ou d'autres denrées de tourner en rond dans le Pacifique pendant que nous chargions le plus grand nombre possible de bateaux de canola. Nous devions toutefois payer pour les coûts encourus par ces bateaux en attente d'un chargement du fait que nous voulions accorder la priorité au canola.

C'est un exemple de risque lié à l'exportation qu'il nous était impossible de gérer. Nous pensons que le gouvernement pourrait envisager des outils de gestion des risques de l'entreprise qui aideraient les exportateurs lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés semblables.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Lemire pour une période de six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs allocutions. Il y a quelque chose d'intéressant qui ressort de ce qui est dit ce matin.

Je vais commencer par vous poser une question, monsieur Miller.

L'Office des normes générales du Canada, soit l'ONGC, a terminé ses activités le 1^{er} avril 2026. Cet office était notamment responsable de l'élaboration de normes pour les aliments biologiques et les OGM, soit les organismes génétiquement modifiés, et offrait des services d'évaluation de la conformité. Ça soulève, à mon sens, des questions plus qu'importantes sur la qualité et sur le suivi des normes disponibles.

Selon vous, le gouvernement fait-il fausse route? Est-ce que ça a un impact sur vos activités? Devrait-on rapidement ressusciter cet office?

[Traduction]

Douglas Miller: Pour m'assurer d'avoir bien compris votre question, vous parlez bien de l'étiquetage des OGM et des normes pour les aliments biologiques?

[Français]

Sébastien Lemire: Oui.

[Traduction]

Douglas Miller: Du point de vue de notre organisation, il est important que les producteurs canadiens aient accès à tous les outils à leur disposition. Dans nos relations avec l'autorité chargée d'élaborer les normes, il n'y a pas vraiment de lien qui est établi avec cela.

Il s'agit de fournir un cadre habilitant. Nous avons été présents lors des discussions, mais nous ne sommes pas des participants actifs, alors je ne suis pas en mesure de faire des commentaires à ce sujet.

Notre association a mis en place un grand nombre de mesures de transparence. À l'heure actuelle, nous mettons à l'essai des étiquettes de semences numériques. La marque de commerce de notre secteur est cette étiquette bleue qui n'a pas beaucoup changé depuis 120 ans. Parfois, c'est écrit à la main, et parfois, c'est imprimé à la matrice de points. En fait, nous y avons intégré un code QR afin que l'utilisateur final puisse le scanner et obtenir plus de renseignements sur la façon dont cette variété a été produite, par exemple s'il s'agit d'une variété génétique ou d'un OGM. Tout cela sera désormais possible. Nous mettons cela à l'essai pour satisfaire aux exigences de certains segments de notre clientèle qui veulent plus de transparence dans leurs achats de semences.

[Français]

Sébastien Lemire: C'est intéressant.

Ce matin, je recevais à mon bureau des représentants de l'Association canadienne des minoteries de farine de blé, des associations de meuniers de farine d'avoine et de grains de spécialité, ainsi que des Producteurs de bovins du Québec. Ils m'ont tous parlé de l'importance de la recherche qui est faite un peu partout.

Actuellement, on s'apprête à fermer le programme de recherche en agriculture biologique et régénérative du Centre de recherche et de développement de Swift Current. À travers les branches, on entend que le processus de fermeture actuel met à risque des recherches, parce que des gens quittent leur emploi plus rapidement, évidemment.

Selon vous, pourquoi le gouvernement accélère-t-il la fermeture de ces programmes de recherche?

Qu'est-ce qu'on risque en mettant fin abruptement à de telles recherches? Est-ce qu'on va perdre de l'expertise et des milliers d'heures de recherche parce qu'on veut aller plus vite à tout prix?

Quelle sera la conséquence sur les recherches en cours? Est-ce que ça vous touche particulièrement?

[Traduction]

Douglas Miller: Oui, tout à fait.

Lorsque des fermetures ont été annoncées par le ministère, l'Association s'est empressée de réunir plus de 80 intervenants touchés afin d'avoir une idée de ce qui était en jeu et d'avoir une compréhension commune et factuelle de ce qui se passait.

Il est bien certain qu'il a été alors question de mettre fin à des essais biologiques entrepris depuis longtemps déjà, ce qui n'a pas manqué d'inquiéter vivement les producteurs et les groupes les représentant qui comptent sur ces essais pour pouvoir aller de l'avant, parce qu'on ne peut pas simplement prendre des sites où l'on teste une production sur une période de plusieurs années, et les déplacer à Saskatoon. C'est carrément impossible.

Une fois ces stations de recherche fermées, il est certain que nous perdons cette capacité. Rien ne garantit qu'à l'avenir, il y en aura encore dans le secteur agricole. Nous ne savons pas qui va pouvoir bénéficier du processus de gestion des biens excédentaires du gouvernement.

Chaque fois que nous examinons ces programmes qui sont éliminés, la première chose qui me vient à l'esprit, c'est le plasma germinatif. Je pense aux banques de gènes qui se trouvent dans toutes ces installations dans lesquelles les producteurs et les contribuables canadiens ont investi des millions de dollars au fil des ans. C'est certes une préoccupation.

On dit souvent à la blague qu'une fois qu'un centre ferme ses portes, il suffit d'attendre près des poubelles à l'arrière de l'établissement pour s'assurer que le germoplasme est conservé. Sans l'ombre d'un doute, c'est quelque chose que nous n'aurions pas dû faire. Chaque fois que ces stations de recherche ferment, nous devrions en être informés plus longtemps à l'avance.

Je repense à 2012 et au plan d'action pour la réduction du déficit. J'étais bel et bien déjà en poste à l'époque, et il y a eu d'importantes compressions dans le secteur des semences. Nous avons dû privatiser notre modèle d'inspection des cultures. Le gouvernement du Canada accomplissait ce travail pour nous depuis plus de 100 ans, et il nous a indiqué qu'il allait cesser de le faire.

Ils nous ont accordé 18 mois pour bien faire les choses et nous doter d'un plan. Ils nous ont fourni des capitaux de démarrage pour mettre au point CertiSem, un système numérique de calibre mondial. Nous avons ainsi pu traverser la crise en étant capables de réinventer nos façons de faire les choses. La marge de manœuvre

dont nous disposons actuellement ne nous permettra toutefois pas de réinventer quoi que ce soit.

Je pense que si on avait pu nous dire qu'on allait fermer ces stations de recherche dans trois ans, nous aurions pu élaborer un plan pour parvenir, aussi difficile que cela puisse être, à proposer une nouvelle manière d'arriver à nos fins. C'est ainsi que nous aurions pu mettre de l'avant une solution résolument canadienne. Malheureusement, compte tenu des délais actuels, c'est peine perdue.

Je ne sais pas ce qui se passe avec les techniciens. Il n'y a peut-être pas de chercheurs qui seront touchés, mais nous allons perdre les techniciens qui sont chargés de faire le nécessaire au quotidien pour concrétiser cette approche scientifique. Une fois qu'ils sont partis et que les terrains sont vendus, il est vraiment difficile de revenir en arrière. C'est une capacité essentielle que nous ne récupérerons jamais.

• (1135)

[Français]

Sébastien Lemire: C'est drôle, parce qu'on fait des compressions budgétaires, mais j'aurais aimé vous entendre parler aussi de l'importance de connaître la diversité des sols canadiens. J'y reviendrai au deuxième tour.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Epp, vous avez cinq minutes.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'avoir bien voulu comparaître devant nous.

Le cadre stratégique pour l'agriculture s'articule actuellement autour de cinq piliers. Nous avons entendu parler de l'importance de la gestion des risques de l'entreprise dont je vais traiter plus en détail tout à l'heure. Avant cela, je tiens à dire que la science et l'innovation sont l'un des autres piliers, et ces stations de recherche agricole qui doivent fermer leurs portes jouaient bien évidemment un rôle crucial à cet égard. Les questions de mes collègues et notre étude précédente, que nous sommes en train de terminer, en ont souligné toute l'importance.

Il y a trois autres piliers qui ne bénéficient pas nécessairement d'un soutien aussi senti. J'aimerais connaître l'avis d'au moins deux groupes représentés au sujet de la question suivante. Quelle est la position de votre organisation sur le concept de conditionnalité, soit le fait de lier l'importance des autres piliers, qu'ils soient soutenus ou non, à la gestion des risques de l'entreprise? J'aimerais d'abord entendre à ce sujet M. Pike ou M. Harpe.

Dustin Pike: Je peux commencer.

Il faut tout simplement mettre fin à la conditionnalité. À notre avis, le fait d'exiger une telle conformité croisée nuit à l'efficacité des programmes de gestion des risques de l'entreprise, laquelle devrait plutôt se concentrer sur la couverture des pertes.

Dave Epp: Merci.

Monsieur Miller, vous pouvez répondre.

Douglas Miller: Malheureusement, cela ne relève pas de ma compétence. Je ne peux pas me prononcer à ce sujet.

Dave Epp: D'accord.

Je vais entrer dans le vif du sujet et parler des programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Nous avons entendu des témoignages selon lesquels le programme Agri-protection en est la pierre angulaire. J'ai entendu la même chose de la part d'autres groupes. Si j'ai bien compris, les préoccupations concernent surtout le programme Agri-stabilité.

Est-ce exact, monsieur Pike?

Dustin Pike: Oui.

Dave Epp: D'accord. Je vais en parler un peu plus.

Étant donné que les préoccupations prennent de l'ampleur, envisagez-vous...? Je crois que vous en avez parlé dans votre témoignage. Souhaitez-vous que l'on apporte des ajustements mineurs ou que l'on procède à une refonte complète?

Dustin Pike: Je peux commencer, encore une fois, et peut-être ensuite céder la parole à M. Harpe pour qu'il vous donne plus d'exemples concrets relatifs aux exploitations agricoles.

Nos membres ont beaucoup de difficulté à accéder à ce programme. Comme je l'ai mentionné au début, le taux de participation est de 30 %. En raison de sa conception, le programme ne soutient pas les producteurs de céréales et d'oléagineux, car ils réalisent d'énormes investissements dans l'équipement et les terres. Compte tenu de la façon dont les marges sont calculées et dont le seuil de déclenchement des paiements est défini, de nombreux agriculteurs ne sont malheureusement pas en mesure de se prévaloir de ce programme.

Quoi qu'il en soit, ces ajustements mineurs pourraient probablement équivaloir à une refonte majeure, car il faut changer beaucoup de choses. Vous avez également parlé de la réduction des formalités administratives. Le programme ne permet pas de faire face aux menaces mondiales actuelles. De plus, même si on est admissible à des paiements, ces derniers sont versés trop tard.

Comme je l'ai mentionné, nous estimons qu'il faudrait envisager une autre approche pour tirer parti des capacités du programme en matière de stabilisation du revenu face aux menaces commerciales.

Dave Epp: J'aimerais, si vous me le permettez, insister un peu sur ce point. Avez-vous une orientation précise à nous proposer pour l'avenir du programme Agri-stabilité? Il est question de différents niveaux de couverture. Nous sommes tous au courant du faible taux d'adhésion, de la complexité et du manque de ce que j'appellerais une « prévisibilité bancaire ». Avez-vous des suggestions précises à nous donner?

Permettez-moi de vous poser une autre question.

Si l'on remédiait à certains de ces problèmes liés à la prévisibilité et aux formalités administratives, pensez-vous que les producteurs appuieraient davantage ce programme? Envisageraient-ils d'investir davantage dans ce programme s'ils avaient une plus grande certitude que leurs problèmes liés à la marge seraient traités en temps opportun?

• (1140)

Dustin Pike: Oui, c'est possible.

Allez-y, monsieur Harpe.

Andre Harpe: Je vais intervenir et utiliser un exemple qui, à mon avis, est très pertinent: ma ferme.

Je participe au programme Agri-stabilité depuis des années, mais, ces dernières années, nous avons envisagé de nous en retirer, car il est très coûteux en raison de la conditionnalité dont il a été question tout à l'heure. Il faut s'assurer que tout est en ordre, que tout est conforme. Mon comptable doit tout vérifier, et cela me coûte entre 5 000 et 7 000 \$ par année.

Il s'agit là du principal problème. Le programme est très coûteux, parce que le gouvernement veut que les choses soient bien faites. Je ne le lui reproche pas, mais cela me ramène au fait d'avoir un inventaire qui n'est pas à l'échelle, qui n'est pas pesé en permanence, et...

Dave Epp: Je suis désolé de vous interrompre.

Je comprends vos préoccupations. Les programmes d'assurance fonctionnent bien. Seriez-vous en faveur d'un concept qui consisterait à assurer les marges?

Andre Harpe: Oui, je l'envisagerais certainement.

Vous parliez de...

Le président: Je vais devoir vous arrêter ici, monsieur. Je suis désolé. Merci.

Nous passons à Mme Harrison.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Merci.

Monsieur Harpe, aimeriez-vous terminer vos commentaires? Mes questions vont dans le même sens que celles de M. Epp, et M. Pike...

Je vais aussi revenir au programme Agri-stabilité, plus précisément, parce que nous entendons constamment parler de la réduction des formalités administratives, mais nous avons besoin de plus de détails. Comment pouvons-nous nous attaquer à ces problèmes? Nous n'avons pas l'avis des producteurs, plus particulièrement... ce à quoi ils font face. Je connais le programme Agri-stabilité. Je ne m'y suis jamais inscrite, mais mes voisins y participent, et cela ne leur apporte aucun avantage.

Monsieur Harpe, pourriez-vous poursuivre votre réponse, si cela ne vous dérange pas?

Andre Harpe: Bien sûr. Merci.

Essentiellement, en effectuant quelques ajustements, il serait possible d'améliorer considérablement le programme Agri-stabilité. Je pense notamment au seuil de déclenchement des paiements, c'est-à-dire à la façon dont l'aide est versée. Depuis quatre ou cinq ans, nous subissons ce que j'appellerais une « sécheresse prolongée » et c'est un problème, car cela fait baisser notre moyenne. Un exemple que j'allais vous donner est le fait que nous avons été exclus du marché chinois pendant l'hiver. Nous avons enregistré une perte considérable au niveau des exportations de canola. Or, comme mes moyennes ont baissé, cette perte n'a pas déclenché de paiements. Le volet assurance concerne la productivité et l'environnement. Le programme Agri-stabilité doit donc être plus réactif et mieux tenir compte des baisses qui échappent à notre contrôle ou du prix auquel nous vendons nos produits.

Au cours de l'hiver, le prix du boisseau de canola est passé de 15 \$ à 12 \$. C'est une baisse soudaine. Je n'ai pas encore rencontré une seule personne inscrite à Agri-stabilité — et qui se trouve dans cette situation — qui a réellement pu bénéficier de ce programme ou qui a reçu des paiements.

Emma Harrison: Merci.

Monsieur Pike, vous avez dit que le taux d'inscription au programme Agri-stabilité était de 30 %. C'est extrêmement bas. Avez-vous des suggestions concrètes à nous donner? On pourrait par exemple simplifier le programme pour vos producteurs.

Dustin Pike: Nous sommes en train de préparer cela en consultation avec nos membres. Il y a évidemment beaucoup de travail à faire pour envoyer les messages qui s'imposent d'ici la réunion fédérale-provinciale-territoriale de juillet, où ce cadre, je pense, sera renforcé. À l'approche de ce processus, nous discutons également avec des représentants du gouvernement. Je pense que cela pourrait avoir une incidence ou jouer un rôle à cet égard.

Pour l'instant, je n'ai pas de demande précise ni d'exemples à vous donner, mais c'est quelque chose que nous pouvons préparer et présenter au Comité.

Emma Harrison: Merci.

Monsieur Miller, quelles sont les lacunes relatives aux programmes de gestion des risques de l'entreprise et quels changements devrait-on y apporter, selon vous?

Douglas Miller: On pourrait par exemple favoriser l'adoption de nouvelles variétés génétiques. Prenons le programme Agri-protection. Il existe des programmes provinciaux qui prévoient des primes plus élevées pour les producteurs de semences certifiées, mais il n'y a qu'une seule province au Canada qui récompense les producteurs qui utilisent ces semences: le Québec. Si l'on pouvait ajouter cette double dimension à un programme comme Agri-protection, je pense que ce serait très bénéfique.

• (1145)

Emma Harrison: Merci.

J'ai la même question pour les représentants de la Western Grain Elevator Association.

Tyler Bjornson: Oui, nous aimerions disposer d'un outil de gestion des risques de l'entreprise. Nous avons eu l'idée de recourir à un crédit d'impôt. Je peux vous expliquer pourquoi nous devrions le faire. Je pense que bon nombre de mes collègues autour de cette table vous diront que le processus de demande est pénible, qu'il s'accompagne de formalités administratives et que le résultat n'est pas garanti. Ce manque d'uniformité et cette imprévisibilité posent problème pour nos exportateurs qui doivent décider sur-le-champ si le bateau en route du Canada vers la Chine doit s'arrêter au Bangladesh ou au Pakistan, ou si nous devons revendre nos produits en Europe. Nous devons être en mesure de prendre ces décisions sur place.

Un crédit d'impôt apporte de la prévisibilité et de l'uniformité. Une entreprise peut prendre une décision sur-le-champ et savoir, de manière générale, si elle serait admissible ou non au crédit d'impôt. Avec un programme, cela devient beaucoup plus complexe. Ce serait notre principale demande: un nouvel outil de gestion des risques de l'entreprise pour aider les exportateurs de produits agroalimentaires.

Soit dit en passant, cela pourrait être avantageux tant pour les exportateurs de céréales que pour l'ensemble des exportateurs de produits agroalimentaires.

Merci.

Le président: Nous passons maintenant au Bloc québécois pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Miller, évidemment, la semence demande énormément de recherche, parce que son application dans différents sols peut être très différente, en fonction de l'impact sur le climat, des heures d'ensoleillement ou d'autres éléments.

Dans un contexte où on fait des coupes en recherche, comment fonctionnez-vous? Est-ce que ces fermetures ont un impact, dans la mesure où vous avez besoin de savoir comment réagissent les différents additifs dans les différents sols? Comment allez-vous compenser la fermeture de ces centres de recherche?

[Traduction]

Douglas Miller: Oui. La production de semences est très marquée par les particularités régionales. Le Canada est un pays immense doté d'écosystèmes variés. Ainsi, ce qui fonctionne à Swift Current ne fonctionne pas un peu plus loin. Chaque fois que ces réductions surviennent, nous perdons, en réalité, la capacité de tester ces variétés là où les producteurs vont les cultiver.

Je crois avoir entendu dire qu'il y aura environ 650 kilomètres au sein de notre réseau de tests où aucun test ne sera réalisé. Cela peut sembler peu, en kilomètres, mais les choses changent beaucoup dans cette zone de production. On demande maintenant aux agriculteurs de tester des variétés qui ne sont pas nécessairement adaptées à leur région. Le risque retombe donc sur le producteur.

Quand je m'intéresse à la situation à plus long terme, je pense que notre pays est confronté à un risque bien réel, car nous demandons aux agriculteurs canadiens de potentiellement produire des variétés qui ne sont pas nécessairement sélectionnées pour les producteurs canadiens. Un exemple de cela se produit en ce moment même dans les Maritimes, où il n'y a pas beaucoup de recherche et de développement dans le domaine de l'amélioration des variétés de semences. Les semences sont importées du Québec et de l'Ontario. Ce sont certes de bonnes variétés, mais elles ne sont pas mises au point précisément pour ces environnements, et on ne les adapte pas pour une utilisation optimale là-bas.

C'est là la question qui se pose à plus long terme. Que voulons-nous être en mesure de faire? Voulons-nous pouvoir faire venir toutes nos semences du Michigan? C'est formidable pour un producteur du Michigan, un des États producteurs de maïs, mais ce ne l'est probablement pas pour les producteurs de maïs hybride de l'Ontario. Nous devons nous poser des questions fondamentales au sujet de ce que nous attendons de la souveraineté alimentaire, car tout commence par les semences.

[Français]

Sébastien Lemire: Mon temps de parole est écoulé. Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour cinq minutes.

Monsieur Bexte, vous avez la parole.

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président. Je vous en suis reconnaissant.

Je souhaite la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui et à mes collègues.

J'aimerais situer cette prochaine série de questions dans son contexte. La gestion des risques de l'entreprise comporte plusieurs aspects: la météo, la logistique et la géopolitique. Nous avons abordé tous ces points. Une industrie robuste est un pilier essentiel de cette gestion, et nous y avons fait allusion.

J'aimerais parler de la logistique et de la géopolitique. Monsieur Bjornson, vous pourriez peut-être répondre à cette question. Le premier ministre a dit que les droits de douane sur le canola étaient une priorité en ce qui concerne la Chine: il fallait éliminer ces droits et rétablir le commerce du canola avec la Chine. Parallèlement, il affirme que le commerce avec les États-Unis est un point faible. Or, les États-Unis et le Canada sont liés sur les plans géopolitique et géographique; ce sera toujours ainsi. Les États-Unis sont de loin notre plus important partenaire commercial.

À l'heure où nous devrions améliorer nos relations commerciales avec les États-Unis, comment concilier cette réalité avec la situation relative aux programmes de gestion des risques de l'entreprise?

• (1150)

Tyler Bjornson: Nous sommes d'avis qu'il faut se concentrer sur les États-Unis, la Chine et les autres marchés. Ce n'est pas l'un ou l'autre. Nous savons que les États-Unis sont de loin notre principal partenaire commercial. Il faut que cela reste ainsi pour de nombreuses années encore, mais nous avons également besoin d'accéder à des pôles de demande majeurs comme la Chine.

Il n'est pas facile d'imaginer que l'on puisse remplacer l'un de ces deux grands marchés par 30 autres pays. Ce serait une entreprise très difficile. C'est pourquoi il est essentiel que le Canada entretienne des relations commerciales avec les États-Unis et la Chine et que ces deux pays demeurent au premier plan.

David Bexte: Ce que je me demande — et peut-être que M. Pike et M. Harpe pourraient s'exprimer à ce sujet —, c'est, au bout du compte, dans quelle mesure la Chine est un partenaire commercial fiable. Lorsque l'on parle de la gestion des risques de l'entreprise, le fait de mettre tous ses œufs dans le même panier, comme vous y avez fait allusion... Il nous faut 30 autres pays. Nous avons ces deux grands pays, et peut-être l'Union européenne, aussi. Or, nous sommes en train de choisir le pays avec lequel nous voulons établir un partenariat commercial, au détriment de l'autre. Nous ne pouvons pas faire cela. Nous devons être ouverts à toutes les possibilités.

Quel est l'impact de cette situation sur le contexte de la gestion des risques de l'entreprise? Les systèmes dont nous disposons aujourd'hui ont-ils été adaptés pour tenir compte de cela, sachant que la politique gouvernementale constitue l'un des principaux risques pour les entreprises que nous observons?

Andre Harpe: Je dirais que lorsqu'on dépend fortement de différents partenaires commerciaux, on s'expose toujours à des risques. Je suis très heureux des occasions qui nous sont offertes concernant le commerce du canola avec les États-Unis. La Chine a également été un excellent partenaire par le passé. Cela dit, nous savons que nous ne pouvons pas dépendre d'un seul pays.

La situation politique a changé, tout comme la géopolitique. Nous faisons valoir que nous devons commencer à utiliser au pays ce que nous cultivons ici. Récemment, j'étais à Ottawa où j'ai discuté avec de nombreuses personnes de la nécessité de nous intéresser au marché des biocarburants, car il est très prometteur. Nous devons commencer à le mettre à profit au Canada. Ainsi, nous n'aurons plus à dépendre autant de l'un ou l'autre de ces pays.

Pour l'instant, tout se passe très bien. Nous sommes heureux d'avoir ces possibilités commerciales.

David Bexte: Merci. Cela me ramène à un point qui n'a pas été... non pas martelé, mais dont on n'a pas suffisamment parlé. Il s'agit des aspects de la recherche qui sont nécessaires pour opérer le virage dont vous parlez. Si nous n'avons pas la capacité nationale pour le faire, nous ne pouvons pas compter sur d'autres pour faire le travail à notre place.

J'aimerais parler un peu plus de la gestion des risques de l'entreprise en lien avec la fiabilité dès le départ. J'ai récemment présenté le projet de loi C-273, la Loi visant à faciliter la modernisation de la réglementation en matière d'agriculture. Quelle est l'incidence de cette approche à l'égard de l'industrie — le fait d'avoir une industrie robuste au départ — sur la gestion des risques de l'entreprise?

Dustin Pike: Je vais faire quelques brèves observations. Nous vous sommes très reconnaissants de votre projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-273. Nous avons publié un communiqué à ce sujet. Il s'agit manifestement d'un message très positif au sujet du travail de nos agriculteurs. Nous espérons que ce projet de loi progressera à la Chambre.

Je tiens bien sûr à rappeler qu'il y a quelques années, le député Kody Blois a présenté sa version de ce projet de loi, et nous l'avions également appuyée publiquement.

Nous sommes très heureux de voir que vous renforcez ce projet de loi en y incluant un élément sur les engrais. De toute évidence, vu la situation dans laquelle nous nous trouvons... M. Harpe a parlé de l'augmentation du prix des engrais. Nous avons donc besoin de ce genre d'initiatives.

Le moment est très bien choisi. Je n'ai pas eu l'occasion de parler des stations de recherche, même si M. Harpe a mentionné l'importance de la recherche pour les agriculteurs. Ce projet de loi arrive à point nommé. Je pense que c'est M. Lemire qui a parlé de l'incidence...

Le président: Je suis désolé. Je dois vous arrêter ici. Je vous ai donné 20 secondes de plus.

Je vais donner la parole aux libéraux pour les cinq dernières minutes.

Madame Chatel, vous avez la parole pendant cinq minutes.

• (1155)

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici pour cette importante étude sur le prochain partenariat stratégique avec les provinces et les territoires.

Nous sommes à un moment de notre histoire où nous vivons des turbulences économiques, que vous avez déjà mentionnées. Ce n'est pas facile, mais nous devons nous concentrer sur ce que nous contrôlons et donc faire croître notre économie. De plus, nous devons nous assurer, comme le premier ministre en a parlé, d'avoir une stratégie pour la sécurité alimentaire au Canada. À cet égard, les ententes avec les provinces sur les programmes de gestion du risque constituent un pilier.

Monsieur Miller, je vais commencer par vous, parce que je suis très curieuse d'entendre votre proposition. D'ailleurs, nous vous serions reconnaissants d'envoyer tous les détails par écrit au Comité. Au sujet du programme Agri-assurance, vous proposez de réduire les primes pour ceux qui renouvellent leurs variétés et en adoptent de nouvelles, parallèlement à ce qui se fait au Québec.

Pouvez-vous nous en dire plus, pour nous aider à comprendre ça?

Quels sont les obstacles qui pourraient survenir? Qui s'opposerait à une telle proposition?

[Traduction]

Douglas Miller: Nous pouvons certainement vous faire parvenir des renseignements supplémentaires. Les recherches commencent vraiment à porter leurs fruits. J'ai parlé de celles à l'Université de la Saskatchewan, dont les résultats viennent tout juste d'être publiés. Ils serviront à lancer un projet de trois ans qui est, en quelque sorte, déjà en cours et qui est à la recherche de financement pour franchir cette étape cruciale. Espérons qu'il sera possible d'obtenir des fonds pour le faire.

Pour ce qui est de favoriser l'utilisation des nouvelles variétés, ce n'est pas une idée nouvelle. En tant que secteur, nous avons toujours parlé des façons d'augmenter le taux d'adoption des semences certifiées. De nombreux facteurs entrent ici en jeu. Au Canada, nous accordons une telle importance à la qualité que nous produisons des semences certifiées qui sont pures à 99,7 %. Les agriculteurs, en particulier pour les cultures à pollinisation directe, peuvent les utiliser année après année. Nous ne voulons pas changer cela. Nous ne souhaitons pas modifier des éléments comme le privilège de l'agriculteur et son droit de conserver ses semences, mais nous voulons faire en sorte qu'ils continuent d'avoir ce mécanisme d'investissement, cette voie d'innovation.

M. Bjornson a parlé des crédits d'impôt, et c'est un sujet que le secteur des semences a examiné en 2007-2008. Une étude a été menée sur la forme que pourrait prendre un crédit d'impôt qui encouragerait l'utilisation des semences certifiées. Des recherches relativement approfondies ont révélé que pour chaque dollar de recettes fiscales auxquelles le gouvernement renonce, cela générerait deux à trois dollars de gain de productivité pour l'économie dans son ensemble.

Nous pouvons ressortir cette étude et vous transmettre l'information, mais je pense que c'est l'occasion pour nous de... Ce n'est pas le genre de témoignage que feraient normalement les producteurs de semences, parce que nous coréglementons le secteur avec le gouvernement du Canada. Cependant, vous nous avez contactés et avez demandé si nous voulions parler de la gestion du risque des entreprises. Nous avons répondu: « Absolument. C'est une excellente occasion de parler de ce que nous faisons. Nous n'avons pas souvent cette occasion. »

Je vais demander à mon équipe de transmettre l'information au greffier. Aujourd'hui, en fait, c'est ma dernière journée au sein de l'association, mais la personne qui prendra la relève restera en contact avec vous. Nous vous reviendrons sans faute.

[Français]

Sophie Chatel: Merci pour tout l'excellent travail que vous avez fait au fil des années.

Monsieur Bjornson, de la même façon, je suis intriguée par votre proposition d'un crédit d'impôt. Soit dit en passant, j'aime beaucoup

les crédits d'impôt. Je trouve que c'est une façon d'alléger le coût d'un programme. De plus, ça réduit beaucoup la paperasserie, alors qu'on cherche toujours à être plus efficace.

Vous proposez un crédit d'impôt visant à compenser les coûts liés à des perturbations commerciales. Vous avez donné quelques exemples de coûts, mais je pense que le Comité bénéficierait grandement d'un document écrit un peu plus détaillé, parce que vous n'aurez pas le temps de me répondre en 30 secondes. Je vous invite donc à nous faire part de votre proposition de manière plus détaillée, notamment en nous disant à quoi pourrait ressembler un tel crédit d'impôt. Vous avez aussi mentionné qu'il serait remboursable. J'imagine que ce serait pour ceux qui n'auraient fait aucun profit au cours d'une année. J'aimerais que vous nous parliez aussi des possibilités dans d'autres programmes qui vont être étudiés cet été.

Merci.

• (1200)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Cela met fin à nos trois séries de questions.

Monsieur Miller, avez-vous dit que c'était votre dernière journée en tant que directeur exécutif?

Douglas Miller: Tout à fait, oui.

Le président: Au nom du Comité, je vous remercie de tout le travail que vous avez accompli.

Douglas Miller: Merci.

Des voix: Bravo!

Le président: Nous allons faire une courte pause. Nous serons de retour dans cinq minutes.

Merci.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

Le vice-président (John Barlow (Foothills, PCC)): Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

J'aimerais prendre une minute pour faire quelques observations à l'intention de nos nouveaux témoins, dont certains en sont à leur toute première participation. Monsieur Burrows, je vous souhaite la bienvenue.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole ou, chers collègues, avant de poser une question directement.

Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom ou par téléconférence, vous pouvez sélectionner, au bas de votre écran, le canal approprié pour l'interprétation.

Je rappelle à tout le monde que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité, le Comité reprend son étude sur les programmes de gestion du risque des entreprises du secteur agricole canadien.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins aujourd'hui. Du Conseil québécois des plantes fourragères, nous accueillons Vincent Audet, président; des Producteurs de grains du Canada, nous accueillons Bruce Burrows, directeur général, et Kate Sauser, gestionnaire des politiques. Nous accueillons également Cedric MacLeod, directeur général de l'Association canadienne pour les plantes fourragères. Bienvenue. Merci beaucoup d'être avec nous.

Mesdames et messieurs les témoins, vous disposez chacun de cinq minutes pour faire votre exposé, après quoi les membres du Comité vous poseront des questions.

Nous allons maintenant commencer par M. Audet, pendant cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

• (1215)

Vincent Audet (président, Conseil québécois des plantes fourragères): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je me nomme Vincent Audet et je représente le Conseil québécois des plantes fourragères, un organisme qui rassemble l'ensemble de la filière fourragère québécoise, ce qui englobe les secteurs de la production, de la récolte, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation.

Les plantes fourragères pérennes occupent près de la moitié des superficies cultivées au Québec. Elles sont la base de l'alimentation de plusieurs productions animales essentielles à notre autonomie alimentaire. Derrière ces filières, on retrouve des milliers d'entreprises agricoles. En grande majorité, ce sont des PME familiales, et elles sont présentes dans toutes les régions, y compris les régions éloignées. À elle seule, l'industrie de l'élevage représentait pour le Québec un PIB d'environ 2 milliards de dollars en 2024. On peut également ajouter 2 milliards de dollars pour la transformation de la viande, et encore 1,3 milliard de dollars pour la transformation du lait.

Dans ce contexte, les programmes de gestion des risques d'entreprise sont indispensables, plus particulièrement quand vient le temps de faire face aux aléas climatiques, qui risquent de s'accroître en raison des changements climatiques.

D'abord, ces programmes doivent couvrir davantage de risques, de l'établissement de la prairie jusqu'à la récolte. Une prairie qui s'implante mal, un hiver difficile, un excès d'eau ou une sécheresse peuvent compromettre la rentabilité d'une PME bien avant que l'on constate le rendement final.

Ensuite, il faut mieux mesurer ce que l'on souhaite assurer. En plantes fourragères, la mesure des rendements demeure un enjeu crucial. Chaque producteur devrait pouvoir protéger ses rendements. Il faut rendre la mesure des rendements simple, accessible et suffisamment répandue pour qu'elle puisse être utilisée à grande échelle dans les fermes. Cela passe par un meilleur soutien aux outils technologiques, au suivi et à la collecte de données.

Nous croyons également qu'il faut encourager la capacité de produire des surplus dans les bonnes années afin de mieux traverser les mauvaises. Rendre les surplus de foin plus attrayants économiquement permettrait de constituer des réserves stratégiques utiles lors des sécheresses ou des années difficiles. Ces surplus régionaux pourraient également être rendus disponibles pour aider les régions

en déficit. Des plans devraient être mis en place afin de réagir rapidement lorsqu'une crise se dessine.

Les programmes doivent aussi reconnaître que la meilleure gestion du risque reste souvent la prévention. Les plantes fourragères pérennes rendent d'importants services écosystémiques, notamment par l'amélioration de la santé des sols et la captation du carbone. Ces bénéfices réduisent les risques à long terme en augmentant la résilience de l'ensemble du système agricole. Ils devraient être davantage reconnus et éventuellement liés à une meilleure rétribution, afin de faire des plantes fourragères pérennes un choix d'affaires évident pour les producteurs.

Enfin, on ne peut pas parler de prévention sans parler de recherche. Nous avons besoin de solutions adaptées à la réalité des milliers de PME auxquelles nous avons fait allusion plus tôt, et ce, dans le climat actuel et dans le climat futur.

Le centre de recherche de Québec d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dont la fermeture a récemment été annoncée, jouait un rôle essentiel en recherche sur les plantes fourragères pérennes et la santé des sols, ainsi qu'en transfert des connaissances. Cela a mené, jusqu'à aujourd'hui, à l'adoption sur le terrain de dizaines de pratiques innovantes et adaptées à la réalité des producteurs de toutes les régions.

Ce centre contribuait concrètement à l'amélioration du rendement, de la valeur nutritive et de la persistance des plantes fourragères pérennes, par le développement de méthodes de culture et par l'amélioration génétique.

Par exemple, la chercheuse Annie Claessens, dont le poste a été aboli, avait développé des variétés de graminées offrant 15 % plus de rendement et des variétés de luzerne offrant 20 % plus d'énergie pour les animaux. Ces variétés auraient pu se retrouver dans nos champs dans les prochaines années.

La chercheuse Marie-Noëlle Thivierge, dont le poste a aussi été aboli, travaillait sur la résilience des systèmes de culture et s'intéressait particulièrement aux racines des plantes. Elle avait récemment démontré que, justement, grâce à leurs racines profondes, les plantes fourragères pérennes mènent à une augmentation de la productivité du maïs et du soya, lesquels les suivent dans la rotation des cultures, tout en réduisant du tiers les émissions de gaz à effet de serre et de moitié la pollution de l'eau souterraine par l'azote.

Ces deux chercheuses vulgarisaient bien leurs résultats et donnaient des dizaines de présentations chaque année aux agronomes et aux producteurs agricoles. Ces expertises devraient être maintenues, car elles sont essentielles pour adapter le secteur fourrager et, par conséquent, les secteurs laitier et bovin aux changements climatiques. En maintenant la recherche, on renforce la résilience des fermes et on diminue la pression sur les programmes de gestion du risque.

Ainsi, ces programmes ne doivent pas seulement compenser les pertes après coup. Ils doivent aussi soutenir les systèmes agricoles qui réduisent les risques à la source.

• (1220)

Merci.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Audet.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Burrows ou à Mme Sauser pour un maximum de cinq minutes.

Bruce Burrows (directeur général, Producteurs de grains du Canada): Merci, monsieur le président, et bonjour aux membres du Comité.

Je m'appelle Bruce Burrows. Je suis le directeur exécutif des Producteurs de grains du Canada.

Contrairement au témoin précédent, je suis entré en poste il y a à peine quelques jours, alors je vous prie d'être indulgents. C'est pour cette raison que notre experte interne, elle-même agricultrice, Kate Sauser, gestionnaire des politiques, m'accompagne aujourd'hui. Elle est ici pour m'éviter des ennuis, je l'espère.

[Français]

Je vous demanderais aussi un peu de patience; je vais faire mes commentaires en anglais.

[Traduction]

Les Producteurs de grains du Canada représentent plus de 100 000 producteurs par l'entremise de ses 15 organismes nationaux, provinciaux et régionaux de producteurs. Ensemble, nos membres assurent l'intendance de plus de 120 millions d'acres de terres agricoles et produisent des cultures qui nourrissent les Canadiens et des gens dans plus de 160 pays. La valeur de nos exportations s'élève à environ 45 milliards de dollars, et 70 % de notre production est exportée.

Cette étude arrive à un moment particulièrement important pour les producteurs de grains. Dans une grande partie du pays, l'ensemencement est déjà en cours ou sur le point de commencer. Au début de chaque saison, les agriculteurs prennent certains de leurs engagements financiers les plus importants de l'année, souvent avant même qu'une seule culture ne soit en terre.

Selon Financement agricole Canada, les producteurs devraient investir environ 22,5 milliards de dollars en intrants agricoles pour cette seule saison, ce qui comprend les semences, les engrais et les pesticides. En ce qui concerne le risque, cela représente l'un des investissements annuels les plus importants — et donc réguliers — du secteur privé au Canada, plusieurs mois avant que le moindre revenu ne soit réalisé.

Le coût des intrants demeure élevé, les marges sont serrées et les producteurs sont de plus en plus exposés à des risques qui échappent largement à leur contrôle. Ces risques ne se limitent plus aux conditions météorologiques ou à la production. Les agriculteurs doivent maintenant composer avec les perturbations géopolitiques, l'incertitude commerciale et l'instabilité de la chaîne d'approvisionnement. Les programmes existants de gestion des risques de l'entreprise n'ont pas été conçus pour cet environnement. C'est précisément pour cette raison que cette étude est importante.

Les droits de douane récents qui touchent les exportations agricoles canadiennes, y compris les mesures visant le canola et d'autres produits de base, illustrent à quel point l'accès au marché peut changer rapidement et à quel point les conséquences financières peuvent être importantes pour les exploitations agricoles. Les membres producteurs ont déclaré des pertes d'environ un à deux dollars le boisseau en raison des conflits géopolitiques, ce qui peut se traduire par des pertes dans les six chiffres pour une exploitation agricole. Lorsque de tels chocs se produisent, les producteurs ont

besoin des programmes de gestion des risques de l'entreprise, qui doivent être réactifs et prévisibles et permettent de stabiliser leurs activités en période d'incertitude.

Comme les gouvernements commencent à préparer le prochain cadre fédéral-provincial-territorial pour 2028-2033, c'est l'occasion de veiller à ce que les programmes de gestion des risques de l'entreprise reflètent la multitude de risques auxquels les agriculteurs font face aujourd'hui et auxquels ils feront sans doute face à l'avenir.

Je vais soulever rapidement quatre points avant de conclure.

Premièrement, il est essentiel que les programmes de base existants demeurent solides. Agri-protection demeure le pilier de la gestion des risques pour les producteurs de grains. Cela ne fait aucun doute. Il est largement utilisé. Il est adapté aux besoins régionaux et apporte un soutien au moment où les producteurs en ont le plus besoin. Le modèle actuel de partage des coûts entre les gouvernements et les producteurs fonctionne bien et doit être maintenu. Protéger l'intégrité et l'accessibilité d'Agri-protection doit demeurer une priorité.

Deuxièmement, les programmes de gestion des risques de l'entreprise doivent mieux refléter les risques émergents, et pas seulement les pertes de production. Les perturbations commerciales, comme je viens de le mentionner, les tensions géopolitiques, les interruptions du transport et l'incertitude réglementaire peuvent toutes avoir des conséquences financières importantes pour les producteurs, mais elles ne sont pas toujours prises en compte efficacement dans les programmes actuels. Des outils comme Agri-stabilité visent à protéger le revenu global des producteurs en cas de chocs majeurs, mais nombre d'entre eux subissent des baisses de revenu significatives sans que cela ne déclenche de paiements. Améliorer la réactivité aux besoins renforcera à la fois la participation et la confiance — et j'insiste sur le mot confiance — dans le programme.

Troisièmement, les programmes doivent demeurer suffisamment souples pour tenir compte des réalités régionales. L'agriculture au Canada est très diversifiée. L'exposition au risque varie selon les produits, les systèmes de production et, bien sûr, les régions. Une approche universelle limite leur efficacité et réduit la participation. C'est pourquoi Agri-stabilité doit être remanié pour tenir compte des différences entre les produits et les régions, tout en veillant à ce que les provinces conservent la souplesse nécessaire pour adapter sa mise en œuvre aux besoins régionaux, ce qui améliorera les résultats pour les producteurs de tout le pays.

• (1225)

Quatrièmement, les programmes de gestion des risques de l'entreprise devraient favoriser une gestion proactive des risques plutôt que de créer un fardeau administratif inutile.

Par exemple, les propositions visant à lier la participation à Agri-investissement plus directement à l'écoconditionnalité risquent de dédoubler les pratiques que les agriculteurs mettent déjà en place. Les producteurs de grains sont des chefs de file en matière d'intendance environnementale grâce à des mesures comme l'adoption de la culture sans labour, l'agriculture de précision et la gestion du carbone dans le sol. Les programmes devraient tenir compte de ces contributions plutôt que d'imposer des exigences qui réduisent l'accessibilité et l'efficacité.

Chaque saison, les producteurs de grains engagent des centaines de milliers de dollars avant de même connaître la nature à venir des marchés.

Le vice-président (John Barlow): Je suis désolé, monsieur Burrows, mais vous allez avoir des ennuis en partant. Vous avez dépassé vos cinq minutes. Pourriez-vous conclure très rapidement? Mme Sauser devrait vous faire des remontrances.

Bruce Burrows: Les décisions prises lors de cette étude définiront le cadre qui sera mis en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. C'est le moment de bien faire les choses. Nous demandons au Comité de saisir cette occasion.

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le vice-président (John Barlow): Excellent travail. Merci beaucoup.

Nous ne faisons que vous tester pour voir comment vous allez vous en sortir le premier jour.

Des voix: Ha, ha!

Le vice-président (John Barlow): Jusque-là, tout va bien.

Monsieur MacLeod, je crois comprendre que vos problèmes techniques ont été résolus. Nous allons voir si tout se passe bien. Vous disposez au plus de cinq minutes pour nous présenter votre déclaration. Nous allons voir si l'interprétation fonctionne bien.

Allez-y, s'il vous plaît.

Cedric MacLeod (directeur général, Association canadienne pour les plantes fourragères): Merci, monsieur Barlow, de m'avoir invité à venir témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Cedric MacLeod et je représente l'Association canadienne pour les plantes fourragères, à titre de directeur général. Nous représentons un peu plus de 72 000 producteurs, et la superficie des terres cultivées dans tout le pays s'élève à plus de 70 millions d'acres.

Le nombre d'acres est considérable, mais nous constatons que les terres en production continuent de diminuer en raison de divers facteurs. Cette situation est attribuable en grande partie à la conversion des terres de cultures pérennes en terres de cultures annuelles, mais aussi à l'expansion urbaine. Les pâturages naturels sont les écosystèmes les plus menacés à l'échelle mondiale. Le Canada gère actuellement un peu plus de 30 millions d'acres de pâturages naturels qui risquent potentiellement d'être convertis. Les services de vulgarisation publique continuent également de diminuer partout au Canada. Comme on le sait, cela limite l'accès des producteurs de plantes fourragères aux possibilités offertes par les programmes actuels et aux services de soutien agronomique.

Les prairies fourragères ont de nombreux effets positifs reconnus sur l'économie et l'environnement. Elles sont à la base des industries laitière, bovine, ovine, équine et du bison, et soutiennent aussi l'exportation. Le prix du bœuf est élevé, et encourager la croissance du marché par des investissements fédéraux, provinciaux et sectoriels peut contribuer à améliorer la gestion des pâturages, la productivité et la rentabilité des producteurs dans tout le Canada, et nous en sommes reconnaissants. Cependant, les producteurs de plantes fourragères et les éleveurs ont généralement des risques de production plus élevés que les producteurs de cultures annuelles, et ils disposent de moins d'outils, d'assurances et de mesures de soutien pour gérer les risques, ce qui les expose donc à une plus grande volatilité des marchés.

Les cadres stratégiques existants peuvent inciter les agriculteurs à se tourner vers les cultures annuelles, même lorsque les plantes

fourragères ou le pâturage seraient le meilleur choix pour la terre, ne serait-ce que du point de vue de la gestion des risques. Les politiques de gestion des risques de l'entreprise doivent donc être uniformisées afin que les agriculteurs puissent choisir ce qui est le mieux pour leur exploitation sur les plans économique, environnemental et social, et non pas entre la production de cultures pérennes ou annuelles.

Voici quelques réalités concernant les politiques actuelles.

Les disparités de couverture et de fonctionnement entre les programmes d'assurance pour les plantes fourragères et les cultures annuelles obligent les producteurs de plantes fourragères pérennes à assumer un risque de production bien plus important. Dans certaines provinces, il n'existe que peu ou pas de soutien en matière d'assurance pour les plantes fourragères ou le bétail, ce qui incite encore plus les gens à convertir les prairies pérennes ou indigènes en cultures annuelles, là où de telles aides existent.

Les petites et moyennes exploitations mixtes sont plus fortement touchées que les grandes exploitations, et les nouveaux venus dans le secteur des fourrages et celui des pâturages le sont plus particulièrement.

Les outils de gestion des risques disponibles sont limités pour satisfaire au niveau de garantie exigé par les prêteurs lors de l'octroi de fonds de roulement ou de financement à long terme pour l'achat de terres, de bétail ou d'équipement dans le secteur des plantes fourragères.

La conversion des pâturages indigènes ou des pâturages artificiels à long terme en cultures annuelles a des répercussions négatives reconnues sur l'environnement, car elle entraîne des rejets importants de dioxyde de carbone en raison de la décomposition de la matière organique du sol. Cela a des répercussions négatives sur le climat et la productivité des sols, comme mentionné précédemment.

Compte tenu de la réduction des services publics de vulgarisation, la responsabilité d'assurer un transfert de connaissances et de technologies opportun et précis incombera de plus en plus à l'industrie. L'afflux de nouveaux venus et les changements liés à la relève agricole au cours des 20 prochaines années nécessiteront donc la mise en place de stratégies à cet égard pour assurer la résilience des systèmes de culture fourragère et d'élevage en pâturage, comme l'a souligné mon collègue, M. Audet, il y a quelques instants.

L'agriculture canadienne continue d'accuser un retard par rapport à ses concurrents mondiaux dans l'adoption des technologies et des pratiques de gestion de pointe, alors même que les capacités de recherche destinées à soutenir le secteur canadien des plantes fourragères ne cessent de décliner.

Voici quelques mesures recommandées.

Premièrement, élaborer un ensemble complet de programmes de gestion des risques afin de réduire les risques liés à la production de plantes fourragères et de pâturages, et mettre les plantes fourragères sur un pied d'égalité avec les systèmes de production de cultures annuelles. C'est particulièrement pertinent pour les petites et moyennes entreprises et les nouveaux venus.

Deuxièmement, élaborer des outils et des ressources pour fournir aux producteurs de plantes fourragères de meilleures possibilités de gérer de manière proactive les risques grâce à la surveillance du rendement, à la gestion des données à la ferme et à l'analyse des coûts de production, en créant un centre d'excellence canadien pour la production de plantes fourragères.

Enfin, investir dans des programmes de transfert de connaissances et de technologies dirigés par l'industrie afin que les herbagers et les producteurs de plantes fourragères puissent utiliser les technologies, les pratiques et les méthodes de production de pointe pour que le secteur des plantes fourragères ne prenne pas davantage de retard par rapport au secteur des cultures annuelles dans l'adoption des innovations.

• (1230)

Merci.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur MacLeod. C'est une bonne chose que la technologie fonctionne. Il est certainement important d'avoir également votre point de vue aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité.

Nous commençons du côté des conservateurs.

[Français]

Monsieur Gourde, vous avez la parole pour six minutes.

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Audet, je vais commencer par féliciter le Conseil québécois des plantes fourragères pour son beau travail au cours des 25 dernières années. Vous avez toujours assuré un lien entre la recherche et les producteurs. En fait, j'ai participé à certaines de vos activités et c'était toujours un plaisir pour moi d'être présent. Dans ma prochaine vie d'agriculteur, je vais sûrement y retourner.

J'ai aimé que vous parliez, dans votre allocution, des problèmes liés aux compressions, comme à Deschambault-Grondines. Cependant, vous avez surtout insisté sur les chercheurs, et je pense que c'est important.

La recherche fait partie des programmes de gestion des risques. Si des recherches qui pourraient mener à des cultivars ayant un potentiel de rendement de 20 % supérieur se perdent, ça va sans doute faire diminuer les revenus à moyen et à long terme des producteurs.

Pourriez-vous nous fournir plus de détails sur les dommages collatéraux liés au fait de laisser aller l'expertise de ces chercheurs?

Vincent Audet: Il y a toujours un lien entre la recherche et ce qui se fait dans le champ. Parfois, c'est long, mais, parfois aussi, c'est très court. Évidemment, quand on parle de développer des nouvelles variétés, c'est un travail de longue haleine qui comporte des risques. Ce n'est pas tout le monde qui va le faire.

Cependant, au-delà de ça, ce que nous avons connu en ayant ces gens qui travaillent dans les centres de recherche en question, c'est aussi leur capacité à transmettre leurs connaissances et à présenter les résultats de leur recherche aux gens qui vont les mettre en application.

Dans notre milieu, c'est important, parce que nous voulons justement être au courant des plus récentes découvertes et technologies

ainsi que des meilleures pratiques à utiliser, pour pouvoir les amener le plus proche possible des producteurs afin qu'eux aussi puissent en bénéficier le plus rapidement possible.

Il est donc évident que, pour nous et toute la filière des plantes fourragères du Québec, avoir moins accès à ces nouvelles connaissances et perdre le lien avec des chercheurs qui sont près du terrain, dans les conditions où nos producteurs évoluent, ça entraîne une augmentation des risques. Perdre ce lien est donc assez dramatique pour la filière des plantes fourragères du Québec.

• (1235)

Jacques Gourde: J'ai l'impression que la filière des plantes fourragères est malheureusement l'enfant pauvre de la recherche au Canada. Quand on regarde la culture du maïs, du soya ou du canola, par exemple, on se rend compte que le secteur privé y investit beaucoup, parce que c'est un marché d'exportation qui a des retombées économiques.

Par contre, dans le secteur de la plante fourragère, les producteurs font du fourrage pour leurs propres animaux. C'est toujours difficile quand il n'y a pas de revenus associés au fourrage. Toutefois, ces revenus rentrent au moyen du fourrage. On semble oublier l'importance de ce fourrage dans la filière bovine, ovine et laitière. Vous en avez d'ailleurs parlé un peu dans votre introduction.

Pourriez-vous nous fournir plus de détails sur le sujet?

Vincent Audet: Il est difficile d'associer un montant à la valeur des plantes fourragères pérennes une fois qu'elles sont récoltées et utilisées dans la même entreprise, parce qu'il n'y a pas eu d'échange d'argent. Il est aussi vrai que, au Conseil québécois des plantes fourragères, on trouve qu'il n'y a pas assez de recherche qui est faite à ce sujet. On n'y accorde pas tout à fait assez d'attention pour vraiment amener toute l'industrie à constater le potentiel que représentent les plantes fourragères, parce qu'on ne recueille pas suffisamment d'informations sur le sujet.

Souvent, une entreprise agricole englobe tout, c'est-à-dire que les champs, l'étable, et tout le reste de l'entreprise font l'objet de la même comptabilité. Alors, comment pourrait-on vraiment attribuer aux plantes fourragères la juste valeur qu'elles représentent?

Le plus proche que je peux vous amener de cette valeur, c'est en vous disant que la moitié des hectares cultivés au Québec, par exemple — c'est environ 30 % au Canada —, sont occupés par des plantes fourragères pérennes, qui servent à soutenir l'industrie bovine et l'industrie laitière. C'est pour ça que j'avais quelques chiffres sur ce que représentent l'industrie laitière et celle de la viande au Québec.

Une fois que les plantes fourragères sont transformées, qu'ajoutent-elles à l'économie? À la base, ce sont elles qui ont créé ces industries, c'est-à-dire qu'on part d'une terre où il n'y a rien et on fait pousser quelque chose, qui est finalement transformé par le reste de l'industrie.

Jacques Gourde: Les changements climatiques semblent mener l'ensemble du territoire canadien et américain vers un climat plus sec. Or, quand c'est plus sec, il y a des pénuries de fourrage. C'est donc important de développer des cultivars qui vont pouvoir faire face à ces manques d'eau.

Donc, si la recherche qui était consacrée à ça disparaît, est-ce que ça va nous causer des problèmes?

Vincent Audet: C'est évident, aujourd'hui, que ça va nous causer des problèmes.

La recherche ne vise pas seulement à développer de nouveaux cultivars. Il y a aussi de la recherche qui se fait plus sur le terrain pour étudier l'association de différents cultivars et de différentes espèces. Là, on est vraiment proche du plancher des vaches et on peut, pour une certaine région, associer différents cultivars de différentes espèces pour arriver à un bon résultat et minimiser les risques de se retrouver dans une situation de déficit de fourrage pour une entreprise.

Donc, il y a aussi ce petit bout de recherche à faire. C'est très important, à notre sens.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Audet.

[Traduction]

C'est maintenant au tour des libéraux et de Mme Dandurand pendant six minutes.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Vous vous acquittez très bien de vos nouvelles fonctions. Je vous en remercie.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Audet, je suis des Cantons-de-l'Est. C'est une région où on a beaucoup de plantes fourragères, beaucoup d'élevage bovin et beaucoup de vaches laitières. Donc, j'ai une grande sensibilité à l'égard de ce qui se passe présentement à Sainte-Foy et un grand intérêt à voir ce type de recherche pouvoir se poursuivre au centre de recherche de Sherbrooke, en collaboration avec d'autres acteurs. Donc, c'est un sujet important dont on va longtemps continuer de parler pour s'assurer que l'expertise est maintenue.

Dans vos remarques, vous avez beaucoup mentionné le risque climatique. Une des questions principales que je me pose au sujet des programmes de gestion du risque des entreprises, c'est la suivante: comment est-ce qu'on peut faire pour rendre les agriculteurs plus résilients face aux événements climatiques extrêmes, qui se succèdent de plus en plus vite? Donc, plutôt que d'avoir à payer chaque fois qu'il y a une sécheresse, par exemple, comment est-ce qu'on peut utiliser ces programmes pour mieux appuyer les agriculteurs?

Ça m'amène à cette question: est-ce qu'on a des programmes de gestion du risque qui parlent d'enjeux structurels ou exceptionnels? À la base, ces programmes sont en place pour des situations exceptionnelles. Maintenant, on a l'impression que ça devient plus des situations récurrentes.

Donc, comment est-ce que vous voyez ça?

• (1240)

Vincent Audet: C'est évident que, pour bien appuyer nos producteurs afin qu'ils n'hésitent pas à prendre le risque d'avoir plus d'hectares en prairie dans leur entreprise, le fait de couvrir le risque à partir de l'établissement jusqu'à la récolte ne peut pas nuire. Aujourd'hui, on assure la récolte, mais il peut aussi arriver des problèmes avant.

Donc, il faut être conscient que, quand un producteur décide d'augmenter ses hectares ou de les réduire, souvent, le risque lié au fait d'établir une nouvelle prairie fait partie de sa décision. Donc, le producteur va considérer le fait que, s'il en fait plus à tel endroit, il

risque de la perdre, et que c'est peut-être plus sûr de mettre une autre culture à la place. Il va essayer de jouer plus serré avec les hectares qui sont déjà cultivés en plantes fourragères. C'est là qu'il s'expose à plus de risques.

Donc, gérer le risque initial serait probablement un bon début, mais, ensuite, bien valoriser chacun des hectares qui sont déjà cultivés en plantes fourragères pourrait améliorer les choses, parce que, si on choisit d'avoir plus d'hectares, on risque de se retrouver avec des surplus. Or, qu'est-ce qu'on fait de ces surplus, ensuite? On pourrait avoir des surplus qu'on n'est pas capable de mettre en marché parce que la région au complet est en surplus. Les fourrages, surtout les fourrages humides, ça ne voyage pas beaucoup. Donc, soit on encourage, au moyen de programmes, les producteurs à se bâtir leurs propres réserves stratégiques, soit on met en place une veille de crise, à l'échelle provinciale ou nationale, qui peut permettre de bouger ces surplus. Si on a un surplus dans une région et un déficit dans l'autre, il faut pouvoir bouger ces produits.

C'est évident que ce n'est pas efficace de bouger des fourrages. Ils sont parfois humides. C'est lourd, ça ne se transporte pas super bien. Par contre, quand quelqu'un en a besoin, il en a vraiment besoin. Ça peut être une catastrophe, pour une entreprise agricole, de ne pas avoir les fourrages dont elle a besoin. L'accès à des fourrages peut être l'élément déterminant entre la décision de vendre les vaches et celle de simplement réduire un peu leur nombre pour s'adapter. Ça, on ne veut pas que ça arrive. On ne veut pas diminuer le cheptel. C'est notre autonomie alimentaire et notre occupation du territoire. Il y a des entreprises dans toutes les régions qui participent à l'économie locale. Quand ces régions perdent leur cheptel, c'est l'économie agricole qui va moins bien.

Donc, le fait d'encourager les producteurs à conserver leurs surplus pour ensuite pouvoir les bouger dans le territoire serait, au moins, le début d'une stratégie.

Marianne Dandurand: Merci.

Monsieur Burrows, je vais vous poser la même question. La réalité des plantes annuelles n'est pas la même, et vous faites aussi face à ces changements climatiques extrêmes.

Comment est-ce qu'on peut faire pour que nos programmes restent des programmes d'exception et puissent appuyer une résilience à long terme?

[Traduction]

Bruce Burrows: C'est une excellente question, et je suis d'accord avec une grande partie de ce qui vient d'être dit.

Je dirais deux choses. Premièrement, au sujet des changements climatiques... De toute évidence, les programmes d'assurance agricole sont conçus à la base pour remédier aux pertes de rendement causées par les intempéries. Les changements climatiques en font partie, mais nous vivons maintenant dans un monde marqué par les extrêmes. On songe indirectement à l'élargissement d'autres programmes pour faire face aux changements climatiques — l'objet de votre question —, et le fait de protéger le revenu global d'une exploitation agricole contre ces phénomènes indirects prend de l'importance.

Les perturbations commerciales en sont un exemple classique. Prenons, par exemple, le canal de Panama, qui s'assèche: cela risque d'entraîner, et a déjà entraîné, de nombreuses perturbations et des retards considérables pour les navires qui empruntent ce canal, ce qui a, en fin de compte, des répercussions secondaires sur la livraison des produits agricoles.

C'est un exemple qui montre que nous devons nous assurer de disposer à l'avenir de programmes axés sur la réactivité et l'accessibilité. Madame Sauser, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

• (1245)

Le vice-président (John Barlow): Je suis désolé, mais vous avez dépassé le temps d'environ 30 secondes. Vous pourrez peut-être compléter votre réponse en répondant à une autre question.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Audet, d'abord, je vous remercie de votre témoignage.

J'ai écouté les réponses qui ont été données quant aux besoins en matière de foin, notamment quand il y a des événements climatiques. On en a vécu un, en Abitibi-Ouest. C'était une tempête parfaite de gel hivernal, de sécheresse et de feu de forêt. J'ai travaillé de très près avec les producteurs, surtout dans le cadre d'une démarche qu'on a appelée la « lettre rouge », dont le but était d'alerter le ministre de l'Agriculture afin que les programmes de gestion de risques en agriculture soient mieux redéployés. Évidemment, Québec et Ottawa se sont renvoyé la balle. La démarche n'a pas apporté les résultats souhaités, parce que les programmes ne se sont pas déclenchés, même si la sécheresse était évidente et même si la tempête était parfaite. C'est un problème majeur.

Quels types de solution voyez-vous? Le résultat final, d'après les états financiers qu'un de ces producteurs m'a montrés, c'est que les ajustements vont coûter plus cher aux producteurs. Je parle notamment de l'échange des ressources en fonction des besoins en matière de foin. Il faut aller chercher le foin ailleurs dans la région, mais les coûts de transport sont exorbitants. Ça, c'est mal couvert par les programmes de gestion de risques en agriculture.

Donc, je vous écoute. J'aurais beaucoup d'autres questions, mais ça ne vous aide pas si j'en pose trop en même temps.

Vincent Audet: Je ne suis pas un spécialiste en assurance-récolte. Cependant, ce que je vois, quand je parle avec les agriculteurs, c'est exactement ça. On entend souvent que le programme n'a pas été déclenché malgré la situation qui s'est présentée. Souvent, ce qu'on me dit, c'est que les programmes d'assurance-récolte sont régionaux plutôt qu'individuels pour les fourrages. C'est peut-être une des bases du problème.

Ensuite, comme je l'ai dit tout à l'heure quand j'ai répondu à une question de Mme la députée, le fait d'avoir une veille, d'avoir un système qui est vraiment prêt à réagir quand il y a un problème, serait une solution. On pense à l'opération Sécheresse, que l'Union des producteurs agricoles a organisée dans ces années-là, vers 2021 et 2022, durant laquelle les producteurs ont bougé beaucoup de fourrage partout dans la province. Il faut être prêt à réagir au moyen de solutions concrètes comme ça. Il faut avoir un plan de contingence ou quelque chose qui se déclenche rapidement, parce que, même si l'assurance-récolte est déclenchée, il faut quand même

trouver des fourrages disponibles et les amener vers les fermes qui en ont besoin. Ensuite, il y a les coûts de transport, évidemment. Il faut organiser tout ça.

Si on parle de quelque chose qui peut se régler à l'échelle provinciale, c'est une chose, mais, si des fourrages doivent être transportés d'une province à une autre, on a besoin de coordination à l'échelle fédérale. S'il faut utiliser le chemin de fer ou d'autres modes de transport qui sont plus efficaces pour bouger de grands volumes, souvent, les producteurs se sentent démunis. Comment est-ce que les producteurs peuvent parler avec les compagnies ferroviaires pour transporter les fourrages par train? Ce n'est pas quelque chose qui se fait à l'échelle individuelle.

Donc, il faudrait déjà réfléchir à un système ou à un plan de contingence qui pourrait être mis en fonction rapidement afin d'aller chercher les fourrages là où ils sont disponibles et de les apporter là où ils sont nécessaires. Je pense qu'il faudrait aller au-delà de l'assurance pour vraiment gérer le risque de voir le cheptel diminuer.

Sébastien Lemire: Ce qui est très bon, c'est que vous avez répondu à plusieurs des autres questions que je voulais vous poser.

Par ailleurs, la rareté fait que les prix explosent, et ça a évidemment un impact encore plus grand sur les épaules des producteurs.

Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement dit offrir le programme Agri-innovover pour favoriser la commercialisation, la démonstration et l'adoption de la technologie, et le programme Agri-science pour appuyer les initiatives de précommercialisation et les activités de recherche.

Comment ces programmes s'adaptent-ils à votre réalité actuellement?

• (1250)

Vincent Audet: Là, je...

Sébastien Lemire: Est-ce que je suis trop direct?

Vincent Audet: Non.

En fait, excusez-moi de dire ça, mais je ne peux pas répondre intelligemment à votre question, même si j'aimerais bien pouvoir le faire.

Sébastien Lemire: Les établissements universitaires sont malheureusement inadmissibles à Agri-science. Ils doivent avoir un partenaire.

Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur le travail collaboratif avec le milieu universitaire?

Vincent Audet: Tout à l'heure, je parlais de nos collègues, des gens qui travaillent dans le milieu de la recherche. Nous avons constaté dernièrement — et ça nous a frappés — à quel point peu d'universitaires étaient impliqués dans le domaine des plantes fourragères. Pour nous, c'est un problème. Alors que cette culture couvre la moitié des hectares du Québec, ce n'est pas normal que nous ayons si peu de gens, dans les universités, pour appuyer les gens en formation et les amener à un autre niveau, et pour continuer d'augmenter cette expertise. Il faut absolument que les universités puissent avoir plus de professeurs et plus de chercheurs pour appuyer la formation des nouveaux agronomes de même que la formation de tous les nouveaux intervenants qui vont venir sur le terrain pour appuyer nos producteurs.

Donc, si nous avons des connaissances, si nous avons des experts disponibles pour aller appuyer nos producteurs dans les champs, c'est certain que nous réduisons les risques et les problèmes potentiels liés aux fourrages. Donc, ça nous prend plus de connaissances. Ça nous prend plus d'expertise dans les universités et les établissements d'enseignement.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Audet.

[Traduction]

Nous allons maintenant revenir aux conservateurs.

Monsieur Epp, vous avez cinq minutes.

Dave Epp: Le Cadre stratégique pour l'agriculture actuel repose sur cinq piliers. Les témoins nous parlent de l'importance, évidemment, du pilier de la gestion des risques de l'entreprise. Nous avons mené une étude sur la fermeture des stations de recherche agricole. C'est un autre des piliers qui bénéficient d'un large soutien, et ces fermetures sont vivement déplorées. Nous avons entendu parler des répercussions sur le secteur des plantes fourragères.

Je vais demander à chaque organisme de me répondre aux fins du compte rendu. Êtes-vous favorable à la conditionnalité d'autres secteurs qui ne bénéficient sans doute pas d'un aussi large soutien, dans les programmes de gestion des risques de l'entreprise?

Commençons par les Producteurs de grains du Canada.

Bruce Burrows: Je vais céder la parole à Mme Sauser.

Dave Epp: Je vous demande des réponses courtes. Je veux discuter de beaucoup d'éléments.

Kate Sauser (gestionnaire des politiques, Producteurs de grains du Canada): Oui, c'est certain. Je vais vous donner une réponse courte.

Je pense que les producteurs de grains utilisent déjà beaucoup de pratiques de gestion responsable. Ce lien environnemental et la conditionnalité risquent de dédoubler les efforts déjà déployés par les producteurs de grains.

Dave Epp: Monsieur MacLeod, allez-y.

Cedric MacLeod: Je pense la même chose. La contribution environnementale du secteur fourrager est considérable en matière de santé des sols, de qualité de l'eau, de gestion de l'eau et de fonctionnalité des paysages.

Je suis d'accord.

Dave Epp: Monsieur Audet, vous avez la parole.

[Français]

Vincent Audet: Un peu comme M. MacLeod le disait, chacun des objectifs des différents plans agroenvironnementaux est en quelque sorte touché par les plantes fourragères. Les plantes fourragères pérennes peuvent grandement contribuer à l'atteinte de tous nos objectifs environnementaux.

[Traduction]

Dave Epp: Parlons de la gestion des risques de l'entreprise. Agri-protection a reçu un large soutien, en particulier des producteurs de cultures terrestres. Je sais qu'il a toujours été difficile d'assurer les cultures fourragères auprès des organismes provinciaux, en raison du lien entre le rendement et la qualité, qui influe sur la valeur.

Avez-vous des recommandations précises à faire pour obtenir de meilleures garanties d'assurance pour le fourrage? Si ce n'est pas le

cas, un programme d'assurance fondé sur la marge — étant donné que les fourrages sont souvent utilisés pour nourrir le bétail ou vendus — permettrait-il de répondre aux préoccupations, s'il était réactif, rapide et encaissable, ou faudrait-il apporter certaines améliorations particulières au programme Agri-protection?

Nous allons commencer par M. Audet.

[Français]

Vincent Audet: Je ne suis pas sûr si le fait de mettre une valeur sur le fourrage est vraiment la solution. Nos producteurs savent ce dont ils ont besoin. Ils veulent simplement réduire le risque auquel ils sont assujettis quand ils vont planifier l'organisation de la prairie, quand ils n'auront pas tout à fait assez de fourrages pour combler les besoins alimentaires de la saison. De notre côté, nous essayons de mettre une valeur ou d'aller chercher une référence pour la valeur, mais c'est extrêmement difficile.

• (1255)

[Traduction]

Dave Epp: Monsieur MacLeod, avez-vous quelque chose à dire? Je m'arrêterai là ensuite.

Cedric MacLeod: Je suis d'accord. Une assurance fondée sur la marge serait certainement utile.

Je pense que nous devons mettre davantage l'accent sur la compréhension des prévisions des coûts du fourrage et sur l'utilisation de la technologie pour suivre les rendements. Il devrait y avoir plus d'incitatifs à faire le suivi des rendements.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, monsieur Epp.

Si l'on avait un meilleur suivi du rendement et de la qualité, on serait beaucoup plus au courant de ce que l'on peut faire sur le plan de l'assurance. Il faut suivre plus efficacement les précipitations, ainsi que l'humidité et la composition des sols, et utiliser les nouvelles technologies comme l'imagerie satellitaire, qui aident à estimer le rendement de la biomasse. Le calibrage de ces systèmes nous aidera grandement à obtenir les données sur le rendement des cultures fourragères dont on a vraiment besoin pour être au même niveau que les systèmes de culture annuelle.

Dave Epp: Selon les Producteurs de grains, le premier ministre a déclaré que notre relation actuelle avec les États-Unis était une faiblesse, mais l'Inde et la Chine imposent des droits de douane sur nos céréales.

Quel est le niveau des droits de douane américains sur nos céréales et nos grains?

Bruce Burrows: Je ne suis au courant d'aucun droit de douane qui s'applique à nous.

Dave Epp: L'assurance-récolte, ou le programme Agri-protection, semble couvrir les risques liés au rendement et au climat auxquels font face les exploitations agricoles; pourtant, le secteur agricole reste exposé à des risques commerciaux, pas tant de la part de nos cousins américains que de l'étranger. De toute évidence, cela a perturbé les légumineuses et d'autres secteurs, alors parlons de l'assurance fondée sur les marges et d'Agri-stabilité, qui semble poser beaucoup de problèmes.

C'est ce qui a un effet sur les prix. Quelles améliorations proposeriez-vous?

Bruce Burrows: Agri-protection fonctionne bien et devrait demeurer le fondement de nos programmes de GRE; cela ne fait aucun doute.

La question des droits de douane des États-Unis constitue un risque pour l'avenir.

Madame Sauser, vous pourriez peut-être parler d'Agri-stabilité.

Kate Sauser: Je serai brève.

Je pense que la GRE devrait être considérée comme une stratégie économique. Notre secteur représente 45 milliards de dollars d'exportation, il faudrait donc considérer la GRE davantage comme une stratégie économique visant à atténuer les pertes plutôt que comme une simple aide financière.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Connors, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Paul Connors: Merci beaucoup.

Encore une fois, bienvenue à tous les témoins. Je suis heureux que vous ayez pu vous joindre à nous.

Je vais commencer par poser une question à M. MacLeod, et je pense que je vais poser la même question à M. Burrows.

Vous avez tous les deux parlé de gestion proactive des risques. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Vous pourriez probablement nous parler un peu de la façon dont on pourrait améliorer Agri-stabilité dans le cadre de cette nouvelle série de programmes afin de remédier aux problèmes.

Cedric MacLeod: Je pense que les commentaires de M. Audet au sujet du surplus de fourrage et de la gestion de celui-ci s'appliquent ici. Il est difficile de transporter le fourrage. C'est un produit encombrant, surtout pour le transport. Les produits d'ensilage sont très lourds et très humides. Il est difficile d'être efficace dans ces conditions.

Il serait intéressant d'encourager les producteurs à gérer les risques en conservant une partie de la récolte pendant les bonnes années afin de l'utiliser pendant les années de vaches maigres. Bien sûr, cela entraînerait des coûts importants, tout comme pour la gestion de ces stocks, ce qu'il faut prendre en compte, mais il s'agit d'un outil de gestion des risques utilisé depuis longtemps par les éleveurs au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde entier. Il faudrait peut-être envisager d'intégrer certains de ces incitatifs fondés sur les stocks à Agri-stabilité.

L'autre chose à examiner, du point de vue d'une stratégie proactive de gestion des risques, comme on l'a déjà dit, c'est que bon nombre de nos programmes d'assurance fourragère au Canada sont en fait des programmes d'assurance contre les précipitations. Selon l'emplacement des stations météorologiques, les données peuvent manquer d'exactitude, car elles sont établies par région. Un producteur dans une région peut avoir manqué de pluie, car une averse n'a pas touché ses terres, alors c'est assez inégal.

Comme mentionné plus tôt, il y a des approches différentes, comme l'imagerie satellitaire pour évaluer l'accumulation de biomasse, mieux la comprendre et produire des rapports. Cela permet d'observer l'évolution dans le temps, ce qui donne la possibilité d'agir de manière proactive lorsque l'on constate que l'année ne se déroule pas aussi bien qu'on le souhaiterait. On peut commencer à examiner certaines des stratégies que M. Audet a mentionnées, ain-

si que le suivi de l'humidité, qui s'est révélé un excellent indicateur du rendement fourrager.

De telles possibilités se profilent à l'horizon. L'intégration de modèles prédictifs, ainsi que la prise en compte des risques à long terme et de la gestion des stocks sont deux choses que je proposerais.

• (1300)

Paul Connors: Merci.

Monsieur Burrows, avez-vous quelque chose à ajouter?

Bruce Burrows: Comme je l'ai indiqué plus tôt, les réformes d'Agri-stabilité doivent essentiellement viser à mettre davantage l'accent sur l'accessibilité, la réactivité et le suivi attentif de la variation des revenus; voilà vraiment ce qu'il faut.

Madame Sauser, voulez-vous ajouter quelque chose?

Kate Sauser: Le principal problème d'Agri-stabilité, c'est la faible participation, et c'est parce que la réactivité est insuffisante, de sorte qu'une amélioration de la réactivité augmenterait la participation et montrerait qu'Agri-stabilité peut couvrir les pertes commerciales en cas de problèmes de trésorerie. Les agriculteurs ne sont pas toujours en mesure de tenir pendant les 18 mois nécessaires au versement de l'aide lorsqu'ils subissent des pertes importantes.

Paul Connors: Merci.

Monsieur Audet, je pense qu'il me reste environ une minute. Vous avez parlé de votre capacité à produire des surplus dans les bonnes années, comme M. MacLeod vient de le mentionner.

Pourriez-vous nous en dire plus sur ce que cela signifierait exactement et sur la façon dont le programme de GRE pourrait être utile?

[Français]

Vincent Audet: La première ligne de défense de nos producteurs est d'avoir un minimum de fourrage disponible et d'en avoir toujours un peu plus. C'est ce que je veux dire quand je parle de produire des surplus. C'est une sécurité qui peut être gérée localement.

Comme M. MacLeod l'a dit, il y a quand même des coûts qui y sont associés. Alors, si on pouvait soutenir les producteurs qui adoptent les meilleures pratiques et qui ont toujours un surplus disponible pour gérer les moments où il y a des déficits, ce serait un gros plus. Ça nous amènerait aussi à élargir la capacité de l'utiliser ailleurs, et pas seulement localement.

C'est vraiment la première ligne de défense. Cependant, il y a des coûts associés à ça, et ce n'est pas nécessairement tous les producteurs qui sont prêts à assumer les coûts de ces surplus, de cet inventaire non nécessaire.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Audet.

[Traduction]

Chers collègues, comme nous avons commencé avec environ 15 minutes de retard, je veux m'assurer que M. Lemire dispose de ses deux dernières minutes et demie.

Sommes-nous d'accord pour poursuivre pendant encore 12 ou 13 minutes? Est-ce que les témoins sont d'accord?

Très bien, ça ira.

Monsieur Lemire, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président. Je vous remercie de votre leadership quant à la question de la parité; c'est important.

Monsieur Burrows, j'aimerais entendre votre avis sur le défi que posent les coûts de transport. Prenons comme exemple le transport de 38 tonnes de grains, qui coûtera entre 2 500 \$ et 3 200 \$ en Abitibi-Témiscamingue, mais entre 700 \$ et 800 \$ dans le sud du Québec.

Comment pouvons-nous mieux soutenir le travail des producteurs de grains et l'efficacité connexe dans les régions éloignées? Je vous donne un exemple au Québec, mais c'est vrai pour l'ensemble des provinces.

[Traduction]

Bruce Burrows: Il y a la question du service en région éloignée et aussi, en particulier, son prix, que vous soulignez. La disponibilité du service n'est peut-être plus une préoccupation majeure de nos jours. Je comprends ce que vous dites à propos du prix en région éloignée.

L'une des options dont on parle beaucoup et qui restent d'actualité consiste à essayer d'instaurer davantage de concurrence dans le secteur ferroviaire, et il existe des moyens d'y parvenir. Oui, on pourrait éventuellement élargir les zones d'interconnexion pour permettre l'arrivée d'un autre transporteur, et dans les régions éloignées... Par régions éloignées, vous faites référence à celles où il n'y a qu'un seul transporteur ferroviaire.

C'est là que réside le problème, et il faut encourager la concurrence. C'est un aspect sur lequel nous continuerons, d'une manière générale, à insister. Cela ne fait aucun doute.

• (1305)

[Français]

Sébastien Lemire: Avez-vous des recommandations en ce sens ou des exemples illustrant en quoi le nouveau partenariat d'agriculture durable peut justement aider à répondre à ces besoins d'équité en matière de coûts de transport dans les différentes régions?

[Traduction]

Bruce Burrows: Nos producteurs de grains, en particulier, travaillent en étroite collaboration avec les chemins de fer. Il y a un esprit de coopération assez fort en matière d'échange d'information, de données et de réactivité du service. Nous avons, pendant un certain nombre d'années, veillé à améliorer le dialogue. Le partage des données concernant l'emplacement des problèmes dans le réseau s'est amélioré. C'est vraiment là notre priorité.

Abordons maintenant la question sous l'angle des provinces de l'Ouest, en ce qui concerne le dialogue et les répercussions sur l'infrastructure. Où sont les goulots d'étranglement? Au port de Vancouver, il y a un goulot d'étranglement lié à un projet majeur de pont. C'est vraiment le problème de transport le plus urgent pour nous.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Burrows.

Je vais devoir surveiller de près le temps de tout le monde, car la sonnerie se fait entendre.

Nous allons passer à M. Bonk, pour cinq minutes.

Je suis désolé. Nous avons besoin du consentement unanime pour poser les deux dernières questions.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

Le vice-président (John Barlow): Monsieur Bonk, vous avez cinq minutes.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci.

On a beaucoup entendu parler aujourd'hui de la gestion des risques de l'entreprise au Canada pour le secteur agricole, ainsi que de l'importance de la recherche. Tout le monde a parlé de la recherche en génétique et de la façon dont on peut améliorer les cultures.

J'aimerais m'attarder davantage à la question du fourrage. Si l'on double la quantité de fourrage produite, on peut essentiellement doubler le captage de carbone. C'est l'une des meilleures choses que l'on peut faire pour le climat.

Je vais poser la même question à tout le monde. Vous représentez tous des organisations qui défendent les intérêts des agriculteurs du terrain, ceux qui travaillent dans les champs.

Quelles choses positives vos membres ont-ils dites au sujet de la fermeture des centres de recherche?

Cette question s'adresse à n'importe qui, de n'importe quelle organisation.

Une voix: Il n'y a rien...

Steven Bonk: C'est exactement ce que le Comité a entendu également. Le premier ministre a dit: « Un pays qui ne peut pas se nourrir... ou se défendre a peu d'options. » C'est une drôle de façon d'essayer de nourrir le pays. En fait, on met fin à la seule chose qui va nous aider à augmenter la production.

Parlons un peu plus du fourrage pour le moment. Pourquoi pensez-vous que les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont si peu utilisés dans le secteur fourrager?

Je vais commencer par M. Audet.

[Français]

Vincent Audet: La première raison pour laquelle les gens n'adhèrent pas au système, c'est qu'aujourd'hui, il est basé sur les précipitations. Les gens voudraient pouvoir assurer leur rendement. Il y a de grandes disparités, de grosses différences entre les rendements des différentes entreprises. Je crois que les entrepreneurs, aujourd'hui, voudraient pouvoir protéger le rendement de leur entreprise.

[Traduction]

Steven Bonk: Monsieur MacLeod, que suggérez-vous?

Cedric MacLeod: Je pense qu'un suivi plus rigoureux du rendement annuel et un soutien aux producteurs à cet égard nous aideraient grandement à comprendre la variabilité d'une année à l'autre. La technologie de suivi du rendement est assez omniprésente dans le secteur des céréales et des oléagineux, et c'est tout à leur honneur et à leur avantage. On constate que certaines de ces technologies commencent également à faire leur apparition dans le secteur fourrager, alors je pense que l'on doit les adopter.

Comme je l'ai dit dans mes observations, le Canada a tendance à être à la traîne par rapport au reste du monde en ce qui concerne l'adoption de la technologie et de l'innovation, et je pense donc qu'un effort en faveur de certaines technologies numériques permettant de suivre les rendements contribuerait grandement à nous aider à atteindre les objectifs que M. Audet vient d'évoquer.

Je pense également que nous devrions examiner le fonctionnement structurel d'Agri-stabilité. Dans une exploitation mixte, avec du grain et du bétail, ces deux éléments ont tendance à se compenser mutuellement, de sorte que dans bien des cas, les exploitations mixtes ont tendance à s'autoassurer. Notre association essaye vraiment de faire progresser la réflexion sur la manière de dissocier la production fourragère du reste d'une exploitation — d'examiner une exploitation bovine du point de vue du fourrage ou du bétail pour distinguer les deux, car cela fait une grande différence en fin de compte dans la façon dont on pourrait assurer spécifiquement les cultures fourragères.

● (1310)

Steven Bonk: Avez-vous constaté d'énormes répercussions à la suite de la fermeture des centres de recherche? Je pose la question dans le contexte de l'augmentation de la production fourragère. Une telle augmentation a pour effet d'accroître la teneur en matière organique des sols, ce qui stimule l'infiltration d'eau et contribuera ainsi à atténuer certains des problèmes.

Croyez-vous que les recherches menées sur ce sujet touchent à leur fin, monsieur MacLeod?

Cedric MacLeod: Comme l'ont dit les témoins du premier groupe, la perte de germoplasme dans ces programmes de développement constitue manifestement un défi. Bien sûr, à long terme, cela aura des conséquences. D'une manière ou d'une autre, il faudra trouver le moyen de poursuivre ces programmes de sélection.

L'autre chose que je voudrais souligner, monsieur Bonk, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, c'est que le pays a besoin d'un service actif de vulgarisation pour soutenir les producteurs de fourrage et faire avancer la liste de semences certifiées afin de pouvoir déployer les meilleures sélections génétiques possibles dans les champs. On disposerait alors du soutien agronomique nécessaire pour ces cultures et pour s'assurer d'exploiter pleinement le potentiel génétique des espèces et des variétés cultivées.

Les services de vulgarisation ont été réduits, tout comme les programmes de formation dans les universités. Les plantes fourragères sont souvent les premières à être sacrifiées, mais, comme vous l'avez souligné, elles constituent la pierre angulaire de l'adurabilité de l'agriculture canadienne, que ce soit sur le plan de la biodiversité ou de la séquestration du carbone. Fermer des stations de recherche nous place vraiment dans une situation difficile.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Bonk.

Notre dernière intervenante est Mme Chatel.

[Français]

Sophie Chatel: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui pour discuter de cet important sujet.

Vos idées sur la façon de réformer les programmes de gestion des risques d'entreprise, entre autres, mais particulièrement le programme Agri-stabilité, sont très intéressantes. Sentez-vous bien à

l'aise de soumettre par écrit vos recommandations, notamment sur ce dernier programme.

J'aimerais amener chacun d'entre vous à poursuivre la discussion que nous avons eue avec le premier groupe de témoins. Il existe des programmes de gestion des risques, mais il faut les réformer de manière à assurer une bonne gestion des risques, ou une atténuation des risques. Il faut aussi ajouter des éléments de déploiement ou de financement qui amèneraient les producteurs, par exemple, à adopter des pratiques qui les aideraient à gérer les risques et ainsi éviter ces problèmes.

J'aimerais entendre l'opinion de chacun d'entre vous là-dessus, en commençant par M. MacLeod.

[Traduction]

Cedric MacLeod: Certainement.

L'une des choses sur lesquelles notre association travaille activement depuis plusieurs années, c'est la mise en place de réseaux de professionnels de la vulgarisation capables de diffuser ce type d'information. On collabore bien sûr avec nos collègues des secteurs du bœuf, des produits laitiers, du mouton et du bison. Il faut transmettre l'information aux producteurs sous une forme accessible et les aider à alléger le fardeau administratif. C'est l'un des défis que l'on constate. Avec autant de programmes et de niveaux de soutien, le fardeau administratif peut devenir un réel obstacle. C'est pourquoi notre association s'efforce de mettre en place des réseaux de personnes capables de travailler avec les agriculteurs pour s'assurer qu'ils s'intéressent à ces programmes et les utilisent.

[Français]

Sophie Chatel: Tout à l'heure, un des témoins a mentionné la possibilité de transformer certains de ces programmes en crédit d'impôt pour limiter la paperasserie.

Pouvez-vous me dire rapidement, monsieur MacLeod, si cette approche vous intéresse?

[Traduction]

Cedric MacLeod: Nous sommes toujours disposés à explorer des options susceptibles de simplifier les démarches administratives. Il est certain qu'avec les prix actuels du bœuf et une rentabilité accrue pour les éleveurs, ce pourrait être une solution à envisager. À ce stade-ci, je pense que je pencherais pour une plus grande interaction et un plus grand service de vulgarisation pour transmettre l'information aux producteurs, mais nous sommes toujours prêts à examiner différentes options.

[Français]

Sophie Chatel: Merci beaucoup.

J'aimerais entendre les avis de M. Audet, de M. Burrows et ensuite de Mme Sausser.

Vincent Audet: Pour amener les producteurs à disposer des outils nécessaires pour gérer les risques, c'est évident qu'il y a un besoin d'adaptation. Cependant, il y a une chose dont on n'a pas parlé, et ce sont les rétributions pour les bonnes pratiques.

● (1315)

Sophie Chatel: Oui, c'est ça.

Vincent Audet: On peut parler de crédit d'impôt, mais il y a aussi différentes façons de faire ça. Par exemple, on peut penser aux services qu'un producteur rend à la société. On en demande beaucoup à l'agriculture ces jours-ci, sur tous les plans. Tous les producteurs travaillent fort pour participer à l'effort collectif afin d'améliorer l'environnement et de réduire les risques liés aux changements climatiques. Vendre des services écosystémiques, ça aussi, c'est une piste pour nos producteurs. Ça pourrait être quelque chose d'intéressant.

Sophie Chatel: Merci. Ça pourrait même être sous forme de crédit d'impôt remboursable.

Qu'en pensez-vous, monsieur Burrows?

[Traduction]

Bruce Burrows: Je pense qu'il y a des idées intéressantes qui circulent.

Madame Sauser, vous pourriez peut-être nous en dire plus à ce sujet.

Kate Sauser: Oui. Nous n'avons pas encore vraiment abordé la question des crédits d'impôt avec nos membres, mais nos priorités — que nous vous soumettrons également par écrit, madame Chatel — sont de préserver le volet assurance-récolte, car il s'avère très efficace pour nos agriculteurs, et de corriger la réactivité d'Agri-stabilité. En tant qu'agricultrice, je peux vous dire qu'il n'y avait tout simplement aucun filet de sécurité lors de la perturbation du marché du canola.

De plus, il faut maintenir la flexibilité d'une région à l'autre, car comme on le sait, il n'y a pas de solution universelle qui peut s'appliquer de la Colombie-Britannique en passant par le Québec et jus-

qu'à la côte Est. Enfin, il faut s'assurer que les programmes sont axés sur le risque lui-même, et pas nécessairement sur la conformité.

[Français]

Sophie Chatel: Monsieur Audet, la mise en œuvre du programme Agri-protection, ou de l'assurance-récolte au Québec, relève vraiment des provinces. Vous dites vouloir un programme individuel. Avez-vous une recommandation particulière à cet égard?

Si vous n'avez pas le temps d'en parler, vous pouvez soumettre votre réponse par écrit.

Vincent Audet: Comme je l'ai dit plus tôt, je ne suis pas en mesure de faire une recommandation détaillée, car je ne suis pas un spécialiste en assurance. Cependant, nos collègues et nos partenaires seront certainement très intéressés par ce sujet. Nous allons absolument communiquer avec eux pour qu'ils puissent vous faire part de leurs idées.

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Audet.

[Traduction]

Merci, chers collègues.

Merci beaucoup à nos témoins d'être restés quelques minutes de plus. Je pense qu'il était certainement important que nous ayons l'occasion d'entendre votre point de vue sur ce sujet.

Nous devons aller voter. Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le vice-président (John Barlow): La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>